

# Le Passeur Automne-hiver



# AGENDA DES MANIFESTATIONS 2013

## **Janvier 2013**

Samedi 5 : Vœux du Maire  
Vendredi 25 : Assemblée Générale AFN  
Samedi 26 : Assemblée Générale UNRPA

## **Février 2013**

Vendredi 1er : Assemblée Générale Comité des Fêtes  
Samedi 2 : Atelier Carnaval  
Samedi 9 : Concours belote Radio Loisirs  
Dimanche 10 : Théâtre— Comité des Fêtes  
Samedi 16 : Loto APE  
Lundi 18 : Assemblée Générale Syndicat d'initiative

## **Mars 2013**

Vendredi 8 : Assemblée Générale - AMSE  
Samedi 9 : Concours belote Comité des Fêtes  
Samedi 16 : Concours belote UNRPA  
Samedi 23 : Carnaval  
Dimanche 24 : Brocante CCAS  
Date à déterminer : Nettoyage du bord de Loire

## **Avril 2013**

Samedi 6 : Bal du Printemps Comité des Fêtes  
Samedi 6 : Chasse aux œufs – APE  
Dimanche 7 : Randonnée des Bourgeons – SI  
Mardi 30 : Vélo – Comité des fêtes

## **Mai 2013**

Mercredi 8 : Commémoration  
Jeudi 9 : Brocante du Foot US Muides-St Dyé

## **Juin 2013**

Samedi 8 : Fête champêtre – Comité des fêtes  
Samedi 29 : Fête des Ecoles

## **Juillet 2013**

Samedi 6 : Méchoui AFN  
Samedi 13 : Feu d'artifice  
Dimanche 14 : Fête nationale  
Vendredi 26 : 2ème Marché nocturne

## **Août 2013**

Jeudi 15 : Pétanque – Comité des fêtes

## **Septembre 2013**

Samedi 7 (?) : Forum des associations  
Mardi 10 (?) : Réunion associations  
Samedi 21 : VTT

## **Octobre 2013**

Samedi 12 et dimanche 13 : Radio loisirs 27  
Jeudi 17 : Jeux – UNRPA  
Samedi 19 et dimanche 20 : Bal des AFN  
Dimanche 27 : Animation Radio Loisirs

## **Novembre 2013**

Samedi 16 et dimanche 17 : Moules Frites – Comité des fêtes  
Samedi 23 et dimanche 24 : Bourse aux livres – APE

## **Décembre 2013**

Jeudi 5 : Commémoration AFN  
Samedi 7 et dimanche 8 : Téléthon  
Date à déterminer : Tech'Noël ; Goûter de Noël

# SOMMAIRE

---

## Informations Municipales

Agenda des manifestations Page 2  
Sommaire Page 3  
Numéros utiles Page 4  
Le Mot du Maire Page 5  
Compte-rendu du Conseil Municipal Pages 6 à 11  
Affaires culturelles et sociales Page 12  
Commission urbanisme Pages 13 à 17  
Commission travaux Pages 18 à 19  
Agenda 21 Pages 20 à 21  
DICRIM Page 22

## La Vie de la Commune

Généralités Page 23  
Journée des associations Page 24  
Enlèvement d'épave page 25  
La Bibliothèque municipale Page 26  
Activité commerciale à Muides Page 26  
Camping municipal / Tourisme Fête de la Loire Page 27  
Madame TREMBLAY centenaire/Repas des anciens Page 28  
Vœux du personnel Page 29

## La Vie associative

AOM Section badminton / Football US Muides-St Dyé Page 30  
AOM section VTT Page 31  
Comité des fêtes/A travers Chant Page 32  
AOM Section Tous en Forme Page 33  
AMSE Page 34  
Syndicat d'initiative Page 35  
APE (Association des Parents d'Elèves) Page 36  
A.P.B.L./ UNRPA Page 37  
Radio Loisirs 27 Page 38  
Les Sapeurs Pompiers de Muides-sur-Loire Page 39

## Nos Annonceurs Pages 40 à 44

## Informations diverses

Agissons pour la Maison de la Loire Page 45  
Recensement de la Population 2013 INSEE Page 46  
ADIL Pages 47 à 48  
S.P.A. et AFM Téléthon Pages 49 à 50  
ADMR Page 51  
Sidelc Page 52  
PACT Page 53  
ONCO 41 Page 54  
Balayeuse/déchetteries/ramassage poubelles Page 55

## Loisirs Pages 56 à 60

# INFORMATIONS MUNICIPALES

---

## Mairie

20 bis, rue de la Mairie - 41500 Muides-sur-Loire  
Tél. : 02-54-87-50-08 - Fax. : 02-54-87-01-25  
E-mail : sg.mairie.muides@wanadoo.fr (secrétariat général)  
accueil.mairie.muides@wanadoo.fr (réservation de salles)  
mairiemuidesurba@orange.fr (urbanisme)  
mairie.muides@wanadoo.fr (communication+camping)

Site Internet : <http://www.muides.fr>



## Horaires d'ouverture :

Du lundi au Samedi : de 8h45 à 12h15  
Le vendredi : de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 18h30

## Numéros Utiles

**Point Poste : (Épicerie)** 58 Rue Nationale Tél. : 02.54.87.52.14  
Horaires d'ouverture : Du Lundi au Samedi : 9h-12h30, 17h-19h30  
Pas d'ouverture le mercredi, et le dimanche

**Gendarmerie** : 4, rue de l'Etang Tél. : 02.54.87.68.00 (17)  
Accueil lundi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

**Centre de secours des sapeurs-pompiers** : 73 rue nationale Tél. : 02.54.87.07.55 (18)

**Médecin** : Docteur Luc Deprouw, 15 rue de l'Eglise Tél. : 02.54.87.50.09

**Pharmacie** : Michel et Hugues Emonet, 15 Rue Nationale Tél. : 02.54. 87.52.45

**Infirmière**: Claudie Roumier, Place de la libération Tél. : 02.54.87.03.17

**Kinésithérapeute**: Hugues Robert, Place de la libération Tél. : 02.54.87.04.47

**Ecole**: Directeur, Thierry Pillerault Tél. : 02.54.87.53.23

**Garderie municipale** : Tickets CESU acceptés ! Tél. : 02.54.87.51.26

**Assistante sociale**: demander Mme DUBOIS Tél. : 02.54.55.82.82

**Garage et station service**: Dany Pasquier, 4 route d'Orléans Tél. : 02.54.87.50.13

**Assistantes maternelles**: Liste disponible à la mairie.

**Salle de la Cressonnière** : Tél. : 02.54.87.05.52

**Bibliothèque** : Ouverture les Samedis de 10 h 30 à 12 h 30 Tél. : 02.54.87.09.40

**Correspondant Nouvelle République** : Alain Amiot Tél. : 06.08.92.12.88  
mail : alainamiot@orange.fr

# LE MOT DU MAIRE

---

Madame,

Mademoiselle,

Monsieur,



**Votre Maire,  
Bernard CLÉMENT**

2012 est mort, vive 2013 !

Le passage à l'année suivante représente beaucoup pour les uns : l'espoir d'avancer dans la vie, professionnelle, scolaire, étudiante, etc..., pour d'autres la continuité dans de bonnes conditions de vie et pour certains des doutes ou des peurs face à un avenir peu prévisible !

Dans tous les cas, il faut fuir la solitude et partager avec ses amis, son entourage .

A l'entrée de l'hiver il est important que notre communauté villageoise fasse preuve de solidarité.

Avec une vie associative dynamique, des relais communaux qui fonctionnent et beaucoup de services à domicile, MUIDES vous offre un cadre utile et rassurant pour bien vivre ensemble.

Vous trouverez tout cela, et plus encore dans ce Passeur que je vous invite à découvrir.

En cette attente, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un Joyeux Noël en famille, si possible et d'excellentes fêtes de fin d'année pour lesquelles tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité vous accompagnent.

***Rendez-vous le 5 janvier prochain, pour les vœux communaux et Bonne Année 2013 !***

Bien à vous, Votre Maire,  
Bernard CLÉMENT.

# COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 28 juin 2012

### Approbation du procès-verbal du 24 mai 2012

Il est approuvé avec les observations suivantes :

Monsieur Alain FOUCQUETEAU signale que concernant les branchements électriques du camping, il serait souhaitable de différencier le branchement compteur et le branchement pour les voitures électriques.

Il demande également qu'un tarif soit prévu pour les vins d'honneur à l'ancienne mairie.

Daniel GAUTHIER constate que ce procès verbal est le plus complet jusqu'à présent.

Vote : POUR à l'UNANIMITE

### Décisions du Conseil Municipal

#### I – Budget Primitif 2012 Commune – 2<sup>ème</sup> Décision Modificative :

4 dépenses d'investissement non prévues nécessitent une Décision Modificative du budget :

La réalisation de levés topographiques par un géomètre pour l'étude « Cœur de Village » : 7 258 €

Un complément de l'étude « Cœur de Village » : 2 392 € en plus des 7 176 € inscrits au budget

L'achat de tables et de chaises pour les 2 classes de maternelles en effectif très important à la rentrée : 2 239 €

L'acquisition et l'installation d'un poste informatique pour le secrétariat de mairie : 1 527 €.

Le montant global de ces dépenses de 13 416 € provient de la section de fonctionnement (reliquat positif de 557 € pour la classe de voile et 12 859 € prélevés sur l'article budgétaire « entretien et réparations de voies et réseaux » doté au budget de 77 591 €) et viré en section d'investissement, aux articles budgétaires correspondants.

Vote : POUR : 9 ABSTENTIONS : 4

*Une discussion s'engage entre Bernard CLEMENT, maire et Frédéric ORAIN, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, sur le non-avancement de l'étude du projet « Cœur de Village » et sur les dernières orientations voulues par le maire pour la place de la Libération en matière de stationnement et de circulation, qui pourraient venir modifier ce qui avait été présenté en Commission Municipale.*

*Monsieur Frédéric ORAIN regrette de ne pas avoir été associé au rendez-vous téléphonique pour la nouvelle réflexion. Il trouve qu'il y a trop d'indécisions pour ce projet et que cela coûte de l'argent à la commune.*

*Monsieur Daniel GAUTHIER signale que plusieurs conseillers municipaux n'étaient pas d'accord sur l'interdiction de circuler sur la place.*

*Monsieur Bernard CLEMENT pense qu'il est préférable d'étudier cette deuxième proposition afin d'être sûr des aménagements à faire. L'aménagement de la place est impératif dans ce projet et coûtera moins cher si bien étudié.*

*Monsieur Frédéric ORAIN signale qu'une place piétonne avec des voitures n'est plus une place piétonne.*

*Plusieurs conseillers souhaitent que le coût de ce complément d'études par M. ALONSO soit détaillé et présenté.*

#### II – Budget annexe 2012 de l'Assainissement – 1<sup>ère</sup> Décision Modificative :

Une erreur d'imputation budgétaire a été faite lors du vote du budget annexe 2012, concernant les dépenses liées au contrat de prestations de La Lyonnaise des Eaux pour le traitement des eaux usées.

Le crédit correspondant de 29 000 € est inscrit au chapitre et à l'article concerné.

Vote : POUR A l'UNANIMITE

#### III – Création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et suppression d'un poste de rédacteur territorial à temps complet :

Suite au départ d'un agent du secrétariat de mairie, par voie de mutation dans une autre commune, il convient de procéder à la suppression du grade occupé par cet agent et à la création du grade de l'agent qui sera recruté au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Vote : POUR A l'UNANIMITE

#### IV – Création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (12/35<sup>ème</sup>), suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (27/35<sup>ème</sup>) et création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (20/35<sup>ème</sup>) :

Bernard CLEMENT, maire, rappelle que le poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à 27/35<sup>ème</sup> créé en mars 2011, suite au départ de l'agent chargé de l'accueil, devait évoluer rapidement vers un temps complet, du fait des missions de plus en plus nombreuses et complexes du secrétariat.

Cependant, pour des raisons familiales et personnelles, l'agent qui occupe actuellement ce poste, a émis le souhait de voir son poste à temps non complet diminuer à 12/35<sup>ème</sup>.

Le maire propose donc au conseil municipal de supprimer le poste à 27/35<sup>ème</sup> et de créer un poste à 12/35<sup>ème</sup> pour l'agent concerné, qui sera essentiellement chargé de la gestion de l'urbanisme, mission qu'elle exerce déjà actuellement.

Pour ne pas entraver le bon fonctionnement et la continuité du service public au secrétariat, il propose également de créer un poste à 20/35<sup>ème</sup> pour un agent qui sera essentiellement chargé des missions d'accueil.

Vote : POUR A l'UNANIMITE

*Ces deux derniers sujets font l'objet de nombreuses observations et interrogations soulevées par quelques conseillers municipaux. Bernard CLEMENT rappelle la notion de service au public qui doit s'exercer dans la continuité, ce qui n'a rien de comparable avec le secteur professionnel privé*

*Monsieur Philippe VAUCHER trouve que l'embauche d'une personne supplémentaire est exagérée.*

*Il demande également si le nécessaire a été fait pour le non respect des plannings d'activités hebdomadaires. Monsieur Bernard CLEMENT signale que des procédures sont en cours.*

*Monsieur Frédéric ORAIN réitère sa demande pour l'installation d'un matériel de pointage des heures.*

# COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Alain FOUCQUETEAU ne trouve pas normal que des employés municipaux ne respectent pas les consignes données et répondent de manière pas toujours très correcte aux élus.

Monsieur Daniel GAUTHIER confirme que cela n'est pas normal.

Madame Sylvie MURAT précise que lors des séances du conseil municipal, tout conseiller doit faire attention aux propos qu'il tient.

## V – Syndicat Mixte du Pays Beauce Val de Loire :

Suite à la fusion de la Communauté de Communes de la Beauce Val de Cisse avec la Communauté d'Agglomération « Agglopolys », la commune de Muides-sur-Loire a été sollicitée par le Pays Beauce Val de Loire pour valider la décision du transfert de son siège de Landes le Gaulois à Oucques.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

## Informations diverses

### 1°) Le point sur le camping :

Monsieur Alain FOUCQUETEAU présente les premiers résultats de recettes du camping, jusqu'au mois de juin, qui sont en baisse par rapport à l'année dernière, d'environ 4 000 €.

Le détail des mois d'avril à juin de 2010 à 2012 est le suivant :

#### **2010 / 2011 / 2012**

Avril 2010 :	2 116,05 €
Avril 2011 :	2 326,48 €
Avril 2012 :	2 113,50 €
Mai 2010 :	3 689,06 €
Mai 2011 :	4 805,95 €
Mai 2012 :	4 689,80 €
Juin 2010 :	8 400,02 €
Juin 2011 :	11 032,80 €
Juin 2012 :	7 296,70 €
	14 205,13 €
	18 032,80 €
	14 100,00 €

### 2°) Le point sur l'école :

Madame Sylvie MURAT fait le point sur la dernière commission école et notamment sur les effectifs prévus à la rentrée scolaire :

2 classes maternelles très importantes cette année : 59 élèves :

1 classe PS/MS : 29 élèves, répartis comme suit :

Petite Section : 19 élèves, Moyenne Section : 10 élèves

1 classe PS/GS : 30 élèves, répartis comme suit :

Petite Section : 11 élèves, Grande Section : 19 élèves

1 classe de CP : 25 élèves et deux institutrices à mi-temps

1 classe de CE1 : 21 élèves

1 classe de CE2/CM1 : 25 élèves, répartis comme suit :

19 élèves en CE2 et 6 élèves en CM1

1 classe de CM1/CM2 : 24 élèves répartis comme suit :

10 élèves en CM1 et 14 élèves en CM2

soit un effectif d'environ 154 élèves au total, pour l'ensemble du groupe scolaire.

La découverte de la Voile s'est très bien passée. La participation de la commune, prévue initialement à 50 % des dépenses, soit à 1 390 € est ramenée à 833 €, notamment grâce à l'économie des transports collectifs.

L'achat de tables et de chaises vu précédemment en Décision Modificative n° 2 du budget communal, est destiné aux élèves de maternelle, plus nombreux à la rentrée scolaire.

L'achat de quelques lits pour la sieste devra être également prévu en septembre prochain.

La fête de l'école est prévue samedi 30 juin prochain. Les élus sont invités à être présents à la remise des dictionnaires aux élèves de CM2, vers 17 heures.

### 3°) Festivité du 14 juillet :

Le feu d'artifice et le bal sont prévus le vendredi 13 juillet au soir. La présence des élus est vivement souhaitée. Rendez-vous dès 22 heures pour préparer les lampions, participer au défilé et aider le Comité des Fêtes à la buvette.

### 4°) Ouverture du Syndicat d'Initiative

### dans l'ex-local de La Poste :

Le syndicat d'initiative s'installera dès lundi 2 juillet dans l'ex-local de La Poste, celui-ci n'étant pas cependant encore totalement déménagé à ce jour.

### 5°) Bilan du Comice Agricole :

Le comice s'est très bien déroulé. Une lettre de remerciements a été adressée à la mairie de Muides pour toutes les personnes qui ont participé activement à la préparation, la tenue et le démontage de cette grande manifestation.

Une soirée repas organisée par la Communauté de Communes de Mer dédiée aux bénévoles qui ont contribué à cette manifestation, aura lieu le vendredi 14 septembre 2012 à la salle polyvalente de Muides-sur-Loire.

### 6°) Concert à l'église de Muides-sur-Loire :

Un concert de musique classique aura lieu samedi 30 juin 2012 à 20 h 30 à l'église de Muides-sur-Loire.

### 7°) Congés d'été des élus :

Les élus sont invités à remplir un planning relatif à leurs congés, pour les mois de juillet et août.

### 8°) Demande d'une personne pour camion de restauration asiatique sur la place :

Le Maire informe de la demande d'une personne qui souhaite installer un camion de restauration asiatique sur la place à compter du mois de septembre.

Le conseil accepte pour une vente le lundi soir (jour de fermeture de nos commerçants).

### 9°) Marché semi-nocturne le 27 juillet

Un marché semi-nocturne aura lieu sur la place de la libération et dans le square le 27 juillet de 17 h 00 à 22 h 30.

Produits locaux, artisanaux, animation musicale, tombola.

# COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Questions diverses

### 1°) Loyer de l'ancienne mairie :

Madame BRAGA propose au maire de diminuer le loyer actuel d'une personne logée à l'ancienne mairie par la commune, suite au sinistre immobilier qu'elle a subi et aux conséquences financières que cela implique pour cette personne.

Le conseil accepte de diminuer ce loyer à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

### 2°) Sécurité aux bords de Loire :

Géraldine THEVENIN-PLOUX signale que les bords de Loire sont dangereux et empruntés notamment par des quads qui roulent très vite. Elle propose d'empêcher l'accès à ce type de véhicules, ainsi qu'à tous autres véhicules motorisés.

Il serait souhaitable de remettre des piquettes pour empêcher les véhicules d'y accéder (voir le Pays de Chambord).

*La date du prochain conseil municipal, en raison des vacances d'été, sera fixée ultérieurement. Séance levée à 23 heures.*

## Séance du 21 septembre 2012

### Approbation du procès-verbal du 28 juin 2012

Il est approuvé avec les observations suivantes :

*Monsieur ORAIN signale au nom de Madame THEVENIN-PLOUX, que le problème de sécurité aux bords de Loire, ne concerne pas spécialement la circulation des quads, mais plutôt des voitures.*

*Monsieur ORAIN signale que le projet initial « Cœur de Village » avait bien été présenté en Commission Municipale, mais également en séance de Conseil Municipal et aux vœux du Maire en janvier 2012.*

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

## Décisions du Maire

### I – Opération « Cœur de village » - 3<sup>ème</sup> phase d'étude ALONSO :

Le maire donne lecture au conseil municipal des détails de la 3<sup>ème</sup> phase d'étude que Monsieur ALONSO propose à la commune, pour un montant de 9 568 € TTC.

Plusieurs conseillers s'interrogent sur la concertation avec les habitants et les commerçants sur ce projet « Cœur de village » et la situent plutôt en amont, avant que le projet ne soit trop avancé.

Cette question sera abordée avec M. ALONSO, lors de la réunion programmée le 2 octobre prochain en mairie.

Monsieur ORAIN et Monsieur GAUTHIER soulignent qu'il faudra obtenir une décision nette du conseil, notamment au niveau des choix de voirie. Monsieur CLEMENT souligne l'intérêt de bien ficeler le projet pour obtenir les aides au niveau régional.

Monsieur LANOUX et Madame GAROT soulignent qu'il faudrait rencontrer les commerçants avant de finaliser le projet.

## Décisions du Conseil Municipal

### I – Occupation du Domaine Public par France Télécom – Redevance annuelle :

Le maire explique au conseil municipal que France Télécom a obligation de déclarer les installations d'infrastructures de télécommunication implantées sur le domaine public communal.

Considérant l'état du patrimoine au 31 décembre 2011 et les calculs réglementaires ouvrant droit à redevance en 2012, le conseil municipal fixe celle-ci à 861,93 €,

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

### II – Budget annexe 2012 de la Commune – Décision Modificative n° 3 :

Suite à une erreur d'imputation au Budget Primitif 2012, concernant la restauration de l'abri du cimetière d'un coût de 2 508 €, cette somme est retirée de l'article budgétaire 2121 « Plantations d'arbres et d'arbustes » et créditée à l'article budgétaire 21316 « Equipements de cimetière ».

*Vote : POUR A l'UNANIMITE*

### III – Budget annexe 2012 de l'Assainissement – Décision Modificative n° 2 :

Il convient de régulariser les frais d'insertion liés à la tranche d'assainissement 2011, d'un montant de 1 470 €, mandatés à l'article budgétaire 203, en les imputant sur cette opération à l'article budgétaire 2315, maintenant que celle-ci est terminée, dans le but de bénéficier en 2013 du FCTVA, pour ces frais d'insertion.

*Vote : POUR A l'UNANIMITE*

### IV – A.O.M. section Badminton – Demande de subvention complémentaire :

Le président de l'A.O.M. section Badminton a formulé par courrier une demande de subvention complémentaire de 200 €, pour des frais relatifs à l'inscription d'Aurore PEYPE licenciée à Muides, aux championnats d'Europe de Badminton qui ont eu lieu à Sofia en Bulgarie.

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 € à la section Badminton de l'A.O.M. pour cette manifestation et d'inscrire la somme correspondante à l'article budgétaire 657412 du budget de la commune.

*Vote : POUR A l'UNANIMITE*

### V – Droit de place – Nouvelle tarification :

Lors de sa séance du 23 février 2012, le conseil municipal avait déjà procédé à la création de divers tarifs, en lieu et place du tarif unique de 60 € qui existait précédemment.

Vu les nouvelles observations formulées, notamment au regard des tarifs pratiqués dans d'autres communes avoisinantes, le maire propose d'ajouter une nouvelle tarification pour les commerces ambulants stationnant régulièrement une fois par semaine sur la commune, soit 10 € par ½ journée, payables d'avance par trimestre, au secrétariat de mairie.

*Vote : POUR A l'UNANIMITE*

### VI – Présentation du D.I.C.R.I.M. de 2012 :

Le maire informe le conseil municipal, qu'un D.I.C.R.I.M. (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) avait déjà été réalisé en 1998, mais que celui-ci traitait exclusivement du risque nucléaire.

Les services de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) de Loir-et-Cher ont sollicité la commune dès 2007, pour réaliser un nouveau D.I.C.R.I.M. prenant en considération non seulement le risque nucléaire, mais aussi le risque d'inondation et le risque de transport des matières dangereuses.

Le conseil municipal prend acte du contenu de ce D.I.C.R.I.M. qui sera affiché en mairie et adressé aux administrés.

*Vote : POUR A l'UNANIMITE*

# COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

## VII – P.C.S. – Création d'un groupe de pilotage :

Les services de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) de Loir-et-Cher ont également sollicité la commune dès 2007, pour la réalisation d'un P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde), document obligatoire pour toutes les communes.

Ce document doit retracer tous les moyens matériels, humains, logistiques qui peuvent être mis en œuvre pour faire face aux risques décrits dans le D.I.C.R.I.M., son élaboration nécessitant un travail important de recherche et de concertation.

Aussi, il est décidé de créer un groupe de pilotage, composé des personnes suivantes :

M. CLEMENT, Maire

M. FOUCQUETEAU, Adjoint au maire

M. ORAIN, Adjoint au maire

M. GAUTHIER, Conseiller municipal

M. LANOUX, Conseiller municipal

Mme GAROT, Conseillère municipale

M. RAMETTE, habitant de Muides

M. CHRISTIN, habitant de Muides

et de désigner Bernard CLEMENT, responsable de ce projet de P.C.S.

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

## VIII – Désignation d'une nouvelle déléguée agent communal, au C.O.S. (Comité des Œuvres Sociales) et au C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale) :

Vu le départ de la précédente déléguée du C.O.S. et du C.N.A.S., Madame Maria CAMUSET, dans une autre commune, Mademoiselle Valérie ROUZÉ, sa remplaçante au secrétariat de mairie, est désignée déléguée titulaire au collège des agents du C.O.S. et du C.N.A.S.

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

## Informations diverses

### 1°) T.E.O.M. - Exonérations :

Le maire informe le conseil municipal, qu'à Muides, seul le château des Marais est exonéré de la T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) car assurant de manière autonome, la collecte et l'évacuation de ses déchets.

### 2°) Le point sur le camping :

Monsieur FOUCQUETEAU donne lecture d'éléments financiers relatifs à la saison touristique 2012 au camping municipal.

L'ensemble des recettes s'élève à 64 124,97 € comprenant les nuitées, l'utilisation du lave-linge et du séchoir, la vente de pains de glace et de charbon de bois, ainsi que les taxes de séjour dont le montant s'élève à 1 906,60 €, montant qui devra être reversé au budget général fin 2012.

On constate une légère baisse de ces recettes, d'environ 3 % par rapport à la saison touristique 2011.

Les gens du voyage sont installés depuis le 14 septembre 2012. La convention d'occupation du camping tripartite commune, préfecture et gens du voyage a été signée pour une durée de 15 jours pour environ 120 caravanes, soit jusqu'au 29 septembre 2012, pour un montant de 1 500 €.

Monsieur GAUTHIER s'oppose au fait qu'un barnum soit monté par les services techniques. Le problème sanitaire lié au manque de toilettes est soulevé.

Madame GAROT souligne le prix dérisoire demandé par rapport aux revenus affichés. Les enfants sont inscrits à l'école et cela pose des problèmes de capacité dans les classes.

En septembre 2011, la convention avait été signée pour 1 200 € pour 10 jours pour environ 100 caravanes.

Les relevés d'électricité et d'eau faisaient état d'une dépense globale de 1 617,92 €, dépense à moduler, du fait des derniers touristes sur le terrain de camping jusqu'au 15 septembre et du fait de l'utilisation du terrain de football.

### 3°) Le point sur le chemin de halage :

Le maire rappelle au conseil municipal que ce chemin est privé, appartenant à chaque propriétaire riverain, mais qu'il existe une servitude de marchepied, que les piétons et randonneurs peuvent utiliser à leurs risques et périls.

Ce chemin doit également pouvoir être utilisé par tous les véhicules des services de l'Etat (pompiers, DDT, etc) en cas de besoin urgent.

Un des propriétaires riverains avait demandé au maire l'autorisation d'installer un dispositif amovible sur ce chemin, pour dissuader les véhicules courants motorisés.

Mais depuis quelques temps, cette personne a installé un dispositif non amovible, recevant l'aval provisoire du préfet pour une période de 6 mois (lettre datant de novembre 2011, dispositif mise en place au printemps 2012).

Ce délai semble maintenant dépassé ; l'ensemble du conseil municipal désapprouve ce dispositif non amovible et souhaite que le chemin retrouve son état naturel initial, par le retrait de cette installation, en de brefs délais.

## Questions diverses

### 1°) Ecole de musique :

Monsieur LANOUX demande si une participation financière de la commune pourrait être versée à l'école de musique de Saint-Laurent-Nouan pour les enfants de Muides y adhérant. Le maire répond qu'il faudrait que l'école de musique en fasse la demande, qui pourrait alors être examinée par le conseil municipal.

### 2°) Abords de l'école :

Monsieur ORAIN informe le conseil municipal des stationnements anarchiques aux abords de l'école et demande si la matérialisation de la croix au sol, pourrait être remplacée par un passage piéton plus sécurisant.

### 3°) Bouches d'égout route de Chambord et rue Nationale :

Monsieur ORAIN signale que de nombreuses plaques d'égout dans ces deux rues claquent très bruyamment au passage des véhicules. Il conviendrait d'y insérer des tampons de caoutchouc ou autre matériau pour amortir le bruit.

### 4°) Problème de voisinage avec les gens du voyage :

Monsieur ORAIN, au nom de Madame THEVENIN-PLOUX, signale au conseil municipal que plusieurs touristes étrangers auraient été abusés pour l'accès au camping. Informé également, le maire se renseigne.

### 5°) Technoël :

Madame BRAGA rappelle au conseil municipal que la Technoël de fin 2011 s'est très mal déroulée, du fait de comportements inciviques des jeunes, notamment par manque d'encadrement de bénévoles adultes.

Elle fait appel à nouveau à la participation de plus de bénévoles adultes pour la Technoël 2012, faute de quoi, cette manifestation ne pourra avoir lieu.

# COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le maire propose de faire circuler un tableau vierge à la prochaine séance de conseil municipal, afin de recenser les créneaux horaires disponibles de chaque élu.

La Technoël pourrait avoir lieu le samedi 15 décembre 2012 et le repas des anciens le dimanche 16 décembre 2012.

**La prochaine séance du conseil municipal se déroulera le vendredi 26 octobre 2012.**

**Séance levée à 22 h 30.**

## Séance du 26 octobre 2012

### Approbation du procès-verbal du 21 septembre 2012

Il est approuvé avec l'observation suivante : concernant le chemin de halage, le dispositif installé début juillet avec l'aval du préfet, pour une durée de 6 mois, sera retiré par la personne concernée, à la fin de l'année 2012.

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

### Décisions du Conseil Municipal

#### I – Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.) 2013 – Demande de subvention :

Le Conseil Général de Loir-et-Cher a décidé d'étendre la D.S.R. aux communes de moins de 2 000 habitants et non plus de moins de 1 000 habitants comme précédemment.

Le dossier doit être présenté au Conseil Général de Loir-et-Cher avant le 15 novembre 2012 et les dépenses d'investissement mandatées avant le 15 novembre 2013.

Le projet de restauration de l'église est abordé, mais celui-ci pourrait bénéficier d'une aide de l'Association des Amis de Saint-Lubin, nouvellement créée et bénéficière d'autres subventions.

Le conseil municipal décide donc de proposer la tranche d'assainissement inscrite au budget primitif 2013, pour la rue du 8 Mai 1945, d'un montant estimatif de 131 560 € TTC.

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

#### II – Cœur de Village et enfouissement des réseaux :

Deux devis avaient été présentés par le SIDELC pour le projet d'enfouissement des réseaux. Le conseil municipal décide de retenir le périmètre n° 2 plus important, d'un montant de 339 585,80 €, sans pour autant accepter de signer le devis correspondant maintenant. Celui-ci devra être accepté avant fin mars 2013 (pour des travaux en 2014) une fois connues et publiées les aides financières de la Région Centre pour les opérations Cœur de Village.

Cela permettrait éventuellement d'intégrer le projet enfouissement des réseaux dans l'opération « Cœur de Village » de Muïdes et d'en confier la maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes de la Beauce Ligérienne, compétente en la matière.

*Vote : POUR A l'UNANIMITE*

#### III – Recensement INSEE 2013 de la population – Création d'emploi d'agents recenseurs :

Les opérations de recensement INSEE de la population auront lieu du 17 janvier 2013 au 16 février 2013. Une dotation forfaitaire de 3 073 € sera attribuée par l'INSEE à la commune pour l'organisation de ces opérations de recensement.

L'INSEE préconisant 1 agent recenseur pour un maximum de 250 logements, 3 agents recenseurs doivent être recrutés par la commune de Muïdes. Si l'on se réfère au nombre de logements recensés et de bulletins individuels remplis en 2008, la dépense est estimée à environ 3 068 € pour la commune.

*Vote : POUR A l'UNANIMITE*

#### IV – Convention de traitement des eaux usées avec la communauté de communes du Pays de Chambord :

Vu le changement de prestataire pour l'exploitation de la station d'épuration intercommunale de Saint-Dyé, fait par la communauté de communes du Pays de Chambord fin 2011, il convient pour la commune de signer une nouvelle convention pour le traitement des eaux usées de Muïdes vers cette station.

Cette convention est acceptée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, pour une durée de 30 ans, reconduite tacitement par période de 5 ans. De manière générale, les frais à la

charge de Muïdes, seront à hauteur d' 1/3 (2 500 équivalent habitants pour Muïdes et 5 000 équivalent habitants pour les autres communes) et également en fonction du cubage des eaux usées traitées.

*Vote : POUR A l'UNANIMITE*

#### V – Contrat de maintenance informatique avec SOMAINTEL - Renouvellement :

Le contrat avec la société SOMAINTEL étant arrivé à expiration le 28 octobre 2012, un nouveau contrat a été proposé, d'un montant annuel de 1 902,00 € TTC, avec un engagement sur 3 ans qui permet une remise de 10 %, soit un montant triennal de 5 706,00 € TTC.

*Vote : POUR A l'UNANIMITE*

#### VI – Convention avec l'A.U.C.S. –

##### Avenant n° 1 :

Le maire présente au conseil municipal le bilan financier de l'A.U.C.S. (Association des Usagers de la Cantine Scolaire) qui fait état d'un déficit de 4 122,47 €, pour l'année scolaire 2011/2012.

Il propose au conseil municipal de diminuer la participation financière que l'A.U.C.S. verse à la commune en contrepartie de frais divers et de personnel, soit 20 % du montant de l'encaissement du prix des repas servis actuellement.

Après une large discussion sur la situation de la cantine scolaire, cette participation est portée à 15 % du montant de l'encaissement du prix des repas servis, ceci dès le bilan de l'année scolaire 2011/2012, ce qui permettra à l'A.U.C.S. de réaliser une économie de 2 158 € sur 8 632 € dus.

*Vote : POUR A l'UNANIMITE*

#### VII – Garderie scolaire – Tarifs préférentiels pour les agents communaux :

Une demande de tarif préférentiel a été formulée par les agents communaux ayant des enfants fréquentant la garderie et la cantine scolaire, comme pratiqué dans quelques communes des environs.

Le maire rappelle que concernant la cantine scolaire, c'est l'association A.U.C.S. qui gère avec une comptabilité privée.

# COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

En ce qui concerne la garderie, se référant aux tarifs usuels pratiqués les plus bas, le maire propose au conseil municipal de retenir les tarifs préférentiels suivants :

1<sup>er</sup> enfant : 2,00 €

2<sup>ème</sup> enfant : 1,50 €

3<sup>ème</sup> enfant et suivants : 1,00 € que la fréquentation soit permanente ou occasionnelle.

Après avoir obtenu l'avis de chaque conseiller et noté quelques réticences, le maire passe au vote.

Vote : *ABSTENTIONS* : 6  
*POUR* : 7

## VIII – Prestation du père Noël :

Le maire propose de verser une gratification à la personne qui tous les ans, accepte de se déguiser en père Noël et participe à la fête de fin d'année à l'école. Une gratification de 50 € sera versée à cette personne et le crédit correspondant sera prélevé à l'article budgétaire 6232 « Fêtes et cérémonies ».

Vote : *POUR A L'UNANIMITE*

## IX – Approbation du rapport annuel 2011 du S.M.A.E.P. de Saint-Dyé-sur-Loire :

Le rapport annuel 2011 du S.M.A.E.P. (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) comportant les indicateurs techniques et financiers sur le prix et la qualité de ce service public, est présenté par le maire au conseil municipal, pour avis. Ce rapport sera photocopié à chaque conseiller.

Vote : *POUR A L'UNANIMITE*

## Informations diverses

### 1°) Etude « Cœur de Village » – Réunion avec les commerçants :

Le maire rend compte de la réunion qui s'est tenue le lundi 15 octobre 2012 avec tous les commerçants et quelques habitants concernés par les projets d'aménagements « Cœur de Village », pour leur présenter les esquisses retenues suite à l'étude réalisée par le cabinet d'architecte ALONSO et demande l'avis de Monsieur ORAIN, maire-adjoint.

Le bien-fondé des aménagements en matière de sécurité a été reconnu.

Cependant, le fait que les véhicules ne puissent accéder à la place de la Libération a soulevé beaucoup de protestations parmi les commerçants. A noter qu'un accès resterait vraiment indispensable pour aller au cabinet de kinésithérapie. Par ailleurs, les riverains déplorent le stationnement prolongé devant chez eux.

Frédéric ORAIN souligne que 6 stationnements minutes sont prévus aux abords des commerces, le nombre de ceux-ci pouvant être portés éventuellement à 9. Avec les 25 places de stationnement prévues du côté de la rue du Tramway, le nombre total de places serait porté à 34 (contre 19 actuellement sur la place).

Le maire a demandé à Monsieur ALONSO de modifier ces esquisses réalisées lors de la phase 2 de l'étude « Cœur de Village », afin de prendre en compte certaines doléances fortement exprimées.

### 2°) Zone réservée au P.L.U. :

Le maire rappelle que cette zone, située dans le quartier de la Guinguette a été réservée au PLU par la commune, afin d'y réaliser une opération d'équipement collectif.

Frédéric ORAIN rappelle qu'à la réunion du 10 avril 2012, une esquisse de logements divers avait été présentée.

Malgré que le projet ne soit pas encore totalement arrêté, la commune pourrait se lancer dans l'acquisition de cette réserve foncière.

L'ensemble des terrains concernés, d'une surface globale de 8 240 m<sup>2</sup>, estimés à 5,50 € le m<sup>2</sup> par le service des Domaines de Blois, pourrait être acquis à l'amiable pour un montant de 45 320 €, qu'il conviendra alors d'inscrire au budget primitif 2013, si le conseil municipal en est d'accord.

### 3°) Camping municipal – Réforme du classement et maintien à 2 étoiles :

Le maire informe le conseil municipal, que suite à une réforme des établissements touristiques, il a fallu procéder à une enquête de classement du camping municipal, afin que celui-ci conserve ses 2 étoiles. Après diagnostic et visite sur place par une société agréée, le camping a conservé

ses 2 étoiles, en classement Tourisme, ceci pour une période de 5 ans. Un panneau standardisé de couleur verte, devra être installé avant l'ouverture de la saison touristique 2013.

### 4°) Projet d'une fête de Loire en 2013 :

Le maire propose au conseil municipal d'organiser une fête de Loire durant l'été 2013, en concertation avec diverses associations (**Toue sabord**, la Maison de la Loire, Val des Châteaux Canoë-kayaks, etc...) les communes ligériennes avoisinantes et la communauté de communes.

Des invitations ont été expédiées pour une 1<sup>ère</sup> réunion qui aura lieu le lundi 12 novembre 2012 à 18 h 30 à la mairie de Muides.

Navigations diverses sur la Loire, produits régionaux, groupes folkloriques, etc... animent cette manifestation festive.

### 5°) Fêtes de Noël – Planning de participation des élus :

Un planning vierge circule parmi les membres du conseil municipal, afin que ceux-ci se positionnent sur les créneaux horaires proposés, pour participer au bon déroulement de la Technoël des jeunes qui aura lieu le samedi 22 décembre prochain.

Madame BRAGA remercie d'avance les personnes qui viennent de se proposer.

## Questions diverses

### 1°) Caravane stationnée sur le domaine public :

Madame BORDIER signale qu'une caravane des gens du voyage est stationnée depuis dimanche sur le domaine public et demande si ses habitants ont été visités. Le maire ira sur place pour constater ce stationnement.

### 2°) Panneau signalétique de la rue du 8 Mai 1945 :

Madame GAROT demande si l'erreur du panneau (8 Mai 1914) va bientôt être rectifiée. Monsieur FOUCQUETEAU répond que le nouveau panneau a été demandé à l'entreprise qui a installé la signalétique de l'ensemble des rues.

*La prochaine séance du conseil municipal se déroulera le vendredi 30 novembre 2012.*

**Séance levée à 22 h 45**



## Affaires Culturelles et Sociales (Mme BRAGA)

---

### Grande vente au Parc de la cressonnière



*Madame Braga et ses fidèles bénévoles  
toujours prêtes à rendre service*

*Le 25 août a eu lieu la grande vente du CCAS au Parc de la Cressonnière. L'information semblait avoir bien circulé puisque les arrivées étaient fréquentes.*

*Ces ventes sont ouvertes à tous et permettent - en ces temps de rentrée notamment - d'acheter à des sommes symboliques des vêtements pour les enfants et de faire une bonne action dans le même temps !*

*Un travail qui ne serait pas possible sans le dévouement de Mme Braga et la disponibilité des bénévoles. Merci à eux !*

### Le Colis des anciens

*Comme chaque année, le colis des anciens est très attendu. Il est en cours de distribution. Un avis de passage est déposé dans la boîte aux lettres en cas d'absence. Nous vous remercions de bien vouloir venir en mairie le chercher aux horaires d'ouverture habituelles.*





## Documents consultables



Je continue la mise à disposition des documents municipaux consultable par internet. (vous pouvez aussi les consulter dans [la page "urbanisme" du site de la mairie](#)).

### PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

- [Rapport de présentation](#)
- [Rapport et conclusions du commissaire enquêteur](#)
- [Réseau séparatif et unitaire \(en mars 2008\)](#)
- [Orientation d'aménagement zone IAU \(quartier école\)](#)
- [Classement sonore des infrastructures de transport terrestre](#)
- [Règlement du PLU](#)
- [Zonage Muides](#)

### Carte N°2 Zonage Muides

#### Plan des servitudes d'utilité publiques

[Plan des servitudes](#)

#### Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

- [DICRIM](#)

#### Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)

- [Plan de prévention des risques Loire Amont](#)

### Règlement du plan de prévention des risques

#### Carte des alignements de voirie

[Alignement](#)

#### Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)

[PDIPR](#)

### Chemins de Grandes Randonnées (GR 3, GR655 Est, modification de 2009)

- [Zone de Protection du château de Colliers](#)

#### Zone de protection du château de Colliers

#### Plan Particulier d'Intervention (Centre nucléaire de production d'électricité de Saint-Laurent Nouan)

*A consulter en mairie uniquement*

#### Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

*En cours de réalisation...*



## Avoir un mur sur borne...



*Un exemple typique de construction sur borne*

Un conflit fréquent entre voisins qui amène deux-trois explications et conseils.

Tout d'abord renseignez-vous sur le Plan Local d'Urbanisme et vérifiez votre zone.

- [Zonage Muides](#)
- [Carte N°2 Zonage Muides](#)

Ensuite regardez pour votre zone ce que dit le règlement du PLU:

### Règlement du PLU

Voici par exemple ce que dit le PLU pour la zone UB qui est la plus fréquente sur Muides.

#### **ARTICLE UB 7 IMPLANTATIONS DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES**

##### **Expression de la règle :**

Les constructions doivent être implantées :

- soit sur limite(s) séparative(s),
- soit avec un recul minimal de 3 mètres par rapport aux limites séparatives.

##### **Exceptions :**

Ces dispositions ne s'appliquent pas en cas de réfection, transformation et extension de constructions existantes ne respectant pas la règle définie ci-dessus, qui peuvent s'effectuer avec le même retrait par rapport à la limite séparative que celui de la construction existante.

L'implantation par rapport aux limites séparatives des constructions, installations, ouvrages et équipements, dits « techniques », liés ou nécessaires au fonctionnement des services et équipements publics, collectifs ou d'intérêt général (transformateurs, relais, poste de refoulement, poteaux, pylônes, coffrets, ...), peut, pour un motif d'ordre technique, ne pas respecter les règles précédentes, à condition de ne pas porter atteinte à la forme urbaine existante, à l'environnement et à la qualité du paysage.

## Code civil

### Articles 670 à 673:

. Les arbres, dont la hauteur est supérieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 2 mètres de la propriété voisine.

. Les arbres ou arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 0,5 mètre de la propriété voisine.

### **Si les distances de plantation ne sont pas respectées :**

#### Article 672 :

Le voisin peut exiger que les arbres ou arbustes soient arrachés.

Il y a trois exceptions qui permettent de sauvegarder les plantations malgré l'infraction constatée :

. existence d'un titre : c'est un acte authentique (publié à la Conservation des hypothèques) qui concrétise un accord entre voisins.

. destination de père de famille : Exemple, la division d'une parcelle a entraîné de fait un non respect des distances de plantation.

. prescription trentenaire : le non respect des distances légales existe depuis plus de 30 ans sans que le voisin n'ait émis la moindre contestation.



## Commission Urbanisme (M. ORAIN)

Si les plantations empiètent sur la propriété du voisin, celui-ci dispose du droit d'exiger que les branches soient coupées, et il a le droit de couper lui-même les racines jusqu'à la limite séparative.

### Article 673 :

On mesure à partir du centre du tronc, pris au niveau du sol, jusqu'à la limite séparative des propriétés.

**un arbre situé sur la limite séparative ou dans une haie, est réputé mitoyen.** La propriété est commune, les frais d'entretien sont communs. Chacun des voisins a le droit d'exiger l'arrachage, en cas de désaccord, il revient au juge de décider. Lorsque vous devez effectuer des travaux indispensables d'entretien ou de réparation sur votre maison construite en limite séparative, vous devez demander une autorisation temporaire de pénétrer sur le terrain du voisin aussi appelée le tour d'échelle . Il ne peut la refuser si elle est justifiée.

Pour conclure, il vaut mieux vous entendre avec votre voisin. Que ce soit pour la construction proprement dite que pour l'entretien de vos murs par la suite.

## Modification du tracé de la Loire à vélo

Ce matin nous avons été visités avec M.Foucueteau et Mme Gatault (du pays des châteaux) les installations de la Loire à vélo.

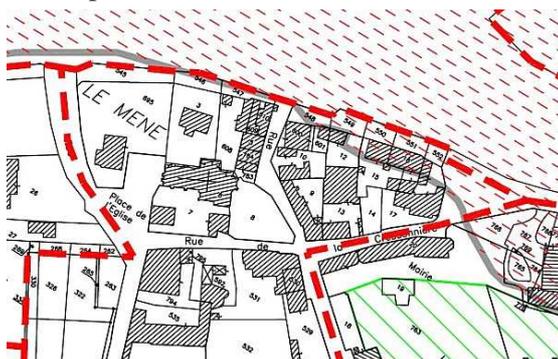


Les installations ont vieilli et sont souvent arrachées. Obligeant la commune à utiliser parfois de grands moyens pour empêcher les voitures de passer.

L'itinéraire de la Loire à vélo va désormais éviter la circulation Avenue de la Loire à proximité des voitures pour passer réellement le long de la Loire.

Elle rejoindra le bitume au niveau de la salle de la Cressonnière.

Ensuite les vélos suivront le chemin communal du Méné jusqu'à la place de l'Eglise où ils rejoindront la piste cyclable de l'école. Libre à eux de continuer sur le chemin de halage s'ils le souhaitent mais à ce niveau le parcours ne sera pas modifié.



Ainsi il ne restera qu'une vingtaine de mètres où cohabiteront les voitures et les vélos entre le pont et l'église de Muides.



## Commission Urbanisme (M. ORAIN)

### Rencontre municipalité-commerçants/riverains



Ce soir avait lieu la rencontre sur le coeur de village avec les commerçants et les riverains. L'échange parfois un peu tendu est toujours resté courtois.

L'ensemble de l'assistance est vite tombé d'accord sur la nécessité d'améliorer la sécurité (et notamment la vitesse). L'implantation de radars pédagogiques paraît avoir été rejeté (ils ont un effet inverse sur la vitesse enregistrée).

La priorité se situe notamment au niveau des emplacements pour les bus scolaires (l'idée de les déplacer devant la caserne des pompiers a été évoquée).



*Un public nombreux et attentif lors du discours d'introduction du maire.*

Le vrai point d'achoppement se situe au niveau du nombre de places de parking, de leur emplacement et de leur accès.

- Sur le nombre, le projet de la municipalité propose de passer de 19 places actuellement à 25 sur la place + 28 de l'autre côté de la rue du tramway. La très grande majorité des commerçants souhaitent garder un parking au même niveau de la place. Certains souhaitent même cumuler les anciens et nouveaux parkings (ce qui porterait le total à 72 places). Personnellement, je ne soutiens pas cette hypothèse. L'idée d'enfouir les réseaux pour avoir un parking géant me paraît être complètement disproportionné en terme financier pour la commune sans compter que toutes les études montrent que ceci pénalise les commerces.

- De nombreux commerçants ont souhaité avoir des places devant leur établissement. Ce qui paraît une nécessité pour l'infirmière ou le kiné me paraît plus discutable pour les autres commerces. Les emplacements minuscules ont été évoqués. Les 6 prévus semblent insuffisants aux yeux des commerçants. Les riverains souhaitant de leur côté ne pas avoir de places devant chez eux. L'application du temps de stationnement est aussi évoqué.



## Commission Urbanisme (M. ORAIN)

---



*Les architectes du projet: M.Brondel et M.Alonso*

- La plupart des commerçants ont souhaité qu'un accès à partir de la rue nationale soit gardé. Ils craignent que les occasionnels ne trouvent pas l'accès au parking ou aient peur de se retrouver trop loin des commerces (même si les places les plus lointaines ne sont situées qu'à 15 mètres des commerces).

- Ils ont soulevé aussi (à juste titre selon moi) la nécessité de sécuriser dans le même temps la rue du tramway. L'idée de la réhabilitation de la venelle qui lui est parallèle a été évoquée.

Certaines idées m'ont peut être (sans doute) échappées. En tout cas, cette réunion a été utile. Elle me renforce dans l'idée d'associer plus les habitants dans les décisions (notamment en ouvrant les commissions municipales par exemple).

Reste maintenant à effectuer une synthèse de ces idées parfois contradictoires sans remettre en cause l'essence du projet et sans faire exploser le budget communal.

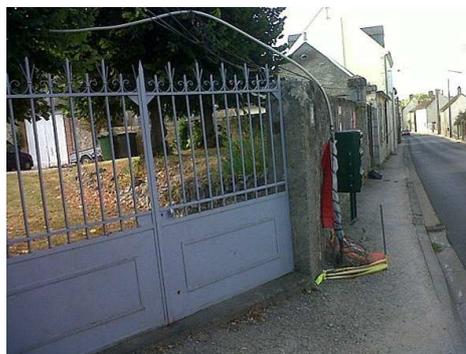
Le Maire-adjoint,  
Frédéric ORAIN.





## **Commission Travaux (M. FOUCQUETEAU)**

### Remplacement du poteau 25 rue nationale



Après l'accident de la circulation qui a eu lieu au mois d'avril dernier, le poteau de la rue nationale devrait (enfin) être remplacé.  
Le remplacement a été confié à INEO. Le remplacement a été réalisé le 22 octobre.  
Merci à M. Gasparini d'avoir accéléré notre demande.

### Rue des chênes travaux



La rue des Chênes a été réhabilitée récemment. Elle en avait bien besoin. Comme de nombreuses voies communales d'ailleurs...

### Ecoulement des eaux

Avec les fortes pluies récentes de nombreux riverains m'ont prévenu de problèmes d'écoulements des eaux par rapport à leurs terrains.

Chaque cas est unique mais on peut néanmoins en tirer certaines généralités:

- **Le domaine communal**



Cette portion se situe rue de Colliers au croisement avec le chemin de halage. L'eau s'accumule et provoque un écoulement chez les riverains. Le problème a été signalé et c'est à la mairie de le résoudre. L'écoulement de l'eau doit être favorisé vers la Loire pour éviter d'abîmer le coteau.



L'eau s'écoule vers le chemin de halage et ravine les chemins d'accès à la Loire, fragilisant ainsi le coteau.



# Commission Travaux (M. FOUQUETEAU)



Le chemin reste néanmoins à la charge du riverain qui doit tenter de le stabiliser.

## - Domaine public et privé



Dans cette situation la route est au-dessus du niveau des terrains. L'eau a donc tendance à s'écouler vers ceux-ci. C'est une erreur de conception à la base de cette route. Le riverain ne peut pas évacuer l'eau vers les champs à côté puisqu'il ne ferait que déplacer le problème.

La commune doit donc à terme prévoir une évacuation pluviale vers le bas de la rue (rue des écoles ici) ou refaire la route.



## - Domaine privé

Autre cas, de l'eau s'accumule devant une entrée alors que le fossé d'évacuation des eaux se trouve à moins de 10 mètres mais passe à travers un chemin privé. Dans ce cas les deux riverains doivent se mettre d'accord pour autoriser la pose d'une buse d'évacuation des eaux qui renvoie le surplus au fossé.



# Agenda 21

4 enjeux (axes stratégiques) pour le territoire	14 objectifs (engagements)	35 actions contributives	compétences		
			ville de Mer	CCBL	Syndicat d'Eau
Développer le territoire harmonieusement	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Créer un territoire et une ville dynamiques et attractifs pour de nouvelles activités</li> <li>o Choisir des options urbanistiques qui permettent de respecter les paysages et la ruralité du territoire</li> <li>o Proposer une offre de transports éco-responsable, adaptée aux besoins des habitants</li> <li>o Proposer une offre touristique adaptée aux particularités du territoire</li> </ul>	<p>rendre le centre ville de Mer plus attractif</p> <p>valoriser les savoir faire locaux et les activités "développement durable"</p> <p>Préserver l'identité architecturale du territoire</p> <p>Définir une vision globale et prospective du territoire</p> <p>Développer les modes de déplacement vélo-piétons sécurisés</p> <p>Favoriser les transports en commun</p> <p>Développer le covoiturage</p> <p>Inciter à une utilisation de véhicules</p> <p>Développer les activités touristiques liées à la Loire à vélo (piste cyclable, location de vélo, conseils d'itinéraires, signalétique, services, affichage dynamique...)</p> <p>Promouvoir les activités touristiques sur le territoire et en améliorer la signalétique</p> <p>Créer une aire de service pour camping-car</p>			
Bien vivre sur notre territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Proposer des services visant à améliorer la qualité de vie des habitants</li> <li>o Renforcer l'identité du territoire et le sentiment d'appartenance</li> <li>o Développer des actions favorisant les liens intergénérationnels</li> <li>o Préserver la ressource en eau, en quantité et en qualité</li> </ul>	<p>améliorer la qualité de la voirie</p> <p>prendre en compte le vieillissement de la population</p> <p>favoriser la prévention et l'offre de santé</p> <p>favoriser l'accès à la culture pour tous</p> <p>développer les actions auprès des résidents de la maison de retraite</p> <p>Economiser l'eau</p> <p>Préserver la qualité de l'eau</p> <p>réduire la consommation d'énergie</p> <p>réduire l'éclairage public</p> <p>développer les énergies renouvelables sur le territoire</p> <p>Réduire, réutiliser, recycler les déchets</p> <p>Etudier l'offre</p> <p>Préserver le foncier</p> <p>Apporter un soutien financier et/ou politique</p> <p>Mettre en place un plan d'actions Administration Exemplaire</p> <p>Augmenter la part du bio et du local au restaurant scolaire</p>			
consommer de manière responsable et préserver les ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Préserver la ressource en énergie et s'engager vers les énergies renouvelables</li> <li>o Réduire, réutiliser, recycler les déchets</li> <li>o Favoriser le développement des filières courtes</li> <li>o Développer et valoriser l'exemplarité des services</li> </ul>	<p>Préserver la ressource en énergie et s'engager vers les énergies renouvelables</p> <p>Réduire, réutiliser, recycler les déchets</p> <p>Etudier l'offre</p> <p>Préserver le foncier</p> <p>Apporter un soutien financier et/ou politique</p> <p>Mettre en place un plan d'actions Administration Exemplaire</p> <p>Augmenter la part du bio et du local au restaurant scolaire</p>			

- Informer, sensibiliser et favoriser la participation	o Mettre en place des actions visant l'information et la sensibilisation au développement durable des acteurs du territoire	Développer la citoyenneté auprès des jeunes scolaires			
		sensibiliser aux économies d'eau			
		Sensibiliser aux transports alternatifs à la voiture			
		communiquer autour du développement durable			
		sensibiliser à préserver la Nature et la biodiversité			
		sensibiliser aux achats en filière courte			
		o Favoriser la participation citoyenne	Animer des réunions de quartier		

# Informations Municipales

---

## DICRIM

Le dernier conseil municipal a adopté le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) de Muides-sur-Loire. Ce document vous est adressé en même temps que le présent bulletin municipal.



## DICRIM

### ***Document d'information communal sur les risques majeurs***

### **Commune de Muides-sur-Loire**

---

## ➤ GÉNÉRATIONS ➤

### Souhaitons la bienvenue à .....

*Année 2012 suite*

*Axel GRESLÉ*

*Malone Raphaël ECUYER*

*Romane Lily ECUYER*

*Jules Sylvain Martin BONNIN*

*Louison Juliette Clémentine POULAIN*

*Maxence Axel VAUCHER*



### Tous nos vœux de bonheur à .....

Nicolas DRUOT et Gwendoline Marie CHARLÈS

Fabien DESBET et Christèle Jacqueline Yveline NOURRY



### Ils nous ont quitté....



Sylvie Marie-Paule Lucienne Geneviève ZIMMERMANN

Jean Charles Abel SERREAU

# La Vie de la Commune

---

## La journée des associations 2012



*Mme Merlin et le couple Frénot en plein travail*

De nombreuses associations étaient à nouveau représentées cette année au forum 2012 :

Entre autres, l'AOM (représentée par Mme Murat), le stretching (représenté par Mme Merlin et M. et Mme Frénot), radio loisirs 27 (représenté par M.Riberprey), tous en forme, le badminton (avec Aurore Peype championne de France vétéran), le handball (avec notamment Mme Bachelier), la bibliothèque (avec Mme Gauthier et Stéphanie Tremel), "à travers chants" (représenté entre autres par Mme Meyer et Mme Orain-Rouxel)...

Le tout accompagné d'un stand de gâteaux et de boissons.

Un regret, la journée des associations de Mer, Saint-Laurent-Nouan et de Beaugency avait lieu le même jour.



*La bibliothèque, radio loisirs 27 et le handball*



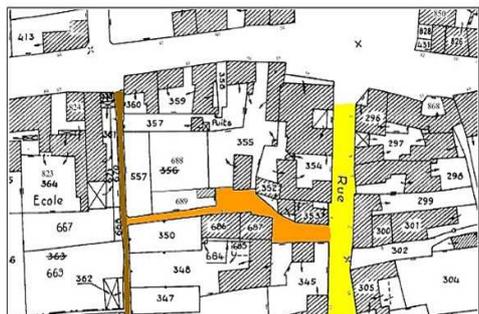
*A travers chants représenté par Mme Meyer*

***Il n'est pas trop tard pour vous inscrire ! Toutes les coordonnées sont disponibles sur la [page des associations du blog](#) ou du [site de la mairie](#).***

***N'hésitez pas à me tenir au courant des modifications des bureaux et des coordonnées.***

# La Vie de la Commune

## Enlèvement d'épave



La rue de Chambord est en jaune, le sentier de la guinguette en marron et le sentier de la vigne au bourg en orange. L'appellation sentier de la vigne au bourg a été décidée lors du conseil municipal du 24 mai 2012.



*Une arrivée matinale et un sentier toujours difficile à aborder pour le camion de dépannage*

*La Lada n'a pas bougé du sentier communal pendant 28 années.*

Après un premier enlèvement en mars 2011, il a fallu attendre septembre 2012 pour coordonner les services de gendarmerie, les services municipaux et le service de remorquage Doulé.

La loi est pourtant claire à ce sujet:

*Article R417-12 du code de la route.*

*Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.*

*Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.*

*Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.*

*Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.*



*Malgré l'étroitesse du chemin, le véhicule part sans encombre*



*Ne reste plus maintenant qu'à réhabiliter le sentier dans son ensemble*

*Merci à la gendarmerie et à M.Doulé pour leur coopération...*

# La Vie de la Commune

---



## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

5 rue de la mairie

VOUS ACCUEILLE TOUS LES  
**SAMEDIS de 10H30 à 12h30,**  
OUVERTE à TOUS !!!! **de 2 à 102 ans !!!**

Livres enfants, adolescents, adultes  
(Romans, policiers, bandes dessinées, mangas.... lecture de contes...)

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale de Muides-sur-Loire vous reçoit, vous conseille et prend en compte vos souhaits de lecture.

Afin de mieux vous servir,  
vos suggestions de jours et horaires sont les bienvenus.

**Contactez nous au F 02 54 87 08 40 // 02 54 43 56 08**

### ACTIVITE COMMERCIALE A MUIDES

Nouveau commerce ambulant le samedi matin : *Marchand d'huîtres et moules tous les samedi matin.*

### *Ouverture d'un salon de toilettage (NR)*



*Isabelle Fourneau et Amandine, stagiaire de 3<sup>e</sup> au collège.*

*Depuis quelques mois, nos amis les bêtes sont entre de très bonnes mains à Muides! Au 4, rue de Chambord, Isabelle Fourneau s'occupe d'eux avec amour! Cette femme dynamique de 46 ans a décidé de changer de métier. Ancienne aide à domicile, elle a ouvert son salon de toilettage canin et félin Doudou'net.*

*« J'ai effectué un stage de trois mois dans un salon d'Orléans afin d'apprendre le métier » explique Isabelle, passionnée d'animaux depuis sa plus tendre enfance. 12.000€ d'investissement pour le matériel et beaucoup d'investissement humain ont contribué à réussir l'ouverture. « Je compte sur le bouche à oreille. Chez moi l'animal est roi, un toilettage dure environ 1h30, l'important est d'aller à son rythme dans la douceur. » Elle peut compter pendant quelque temps sur un petit coup de patte d'Amandine, stagiaire de 3<sup>e</sup> au collège.*

# La Vie de la Commune

---

## Camping municipal – Le point de la saison touristique 2012

Chiffre d'affaire 2001 : 33 000€  
Chiffre d'affaire 2002 : 38 000€  
Chiffre d'affaire 2003 : 41 000€  
Chiffre d'affaire 2004 : 41 000€  
Chiffre d'affaire 2005 : 50 000€  
Chiffre d'affaire 2006 : 47 000€  
Chiffre d'affaire 2009 : 61 000€  
Chiffre d'affaire 2010 : 59 000€  
Chiffre d'affaire 2011 : 66 000€ (dont 2 942 € de taxe de séjour)  
Chiffre d'affaire 2012 : 64 000€ (dont 1906,60€ de taxe de séjour)  
Frais de personnel : 19 689 € en 2012 contre 19 196€ en 2011

L'itinéraire de la Loire à vélo rencontre un vif succès : 33 470 vélos comptabilisés en 2012 au passage de Muides, soit une moyenne avoisinant les 100 vélos / jour. Les pics les plus importants sont compris entre 270 et 560 vélos / jour en saison.

## TOURISME -- La Loire en fête les 19, 20 et 21 juillet 2013



Photo( SI)



Le vent de mer soufflera sur la Loire à Muides : rendez-vous qui s'annonce pour l'été 2013 dont l'objectif est de créer un événement festif et culturel autour du fleuve.

**le thème** : l'histoire du fleuve, le patrimoine ligérien, l'archéologie, l'ornithologie, la gastronomie, le patrimoine, les loisirs sur l'eau, etc ..

Les élus communautaires et maires des communes riveraines, associations, syndicats d'initiatives...) se sont réunis pour mettre en place un programme riche en activités.

Dans un premier temps l'idée est de créer une animation sur un week-end avec

des soirées « chants de Loire », contes, visites,

des expositions liées à l'histoire du fleuve Royal

des activités nautiques, pédestres et à vélo

une soirée de clôture avec dégustation de friture de Loire, etc...

Un grand projet en perspective avec dès le début 2013, des réunions prévues pour trouver les financements, élaborer le programme et la communication...

Mme Garot.

Commission Tourisme.

# La Vie de la Commune

## *Madame TREMBLAY centenaire ! (samedi 15 décembre)*



*Madame Tremblay, son fils, sa petite fille et ses trois arrières petites filles.*

Samedi à l'auberge du Bon terroir, entourée de sa famille, d'amis et d'élus, Fernande Tremblay (née Joly) a fêté son centième anniversaire.

Née le 16 décembre 1912, la centenaire a donc traversé une grande page d'histoire. La guerre naturellement a marqué son esprit : « *Durant la Seconde Guerre on crevait de faim à la maison, ça été un épisode très douloureux dans sa vie* », constate Jean, son fils unique. Surveillante générale d'un hôpital psychiatrique à Villejuif, mariée à Blois en 1934, cette femme de caractère va travailler jusqu'à 68 ans avant de goûter des années de repos bien méritées.

Depuis, elle s'adonne notamment au tricot. Sa famille et une équipe de l'ADMR se relaient au quotidien autour d'elle afin de maintenir une certaine indépendance et une qualité de vie sociale. « *Ils sont formidables, cela permet encore une vigueur physique et d'esprit* », confirme le fils. Elle peut aussi compter sur le soutien de sa petite fille et de ses trois arrière-petits-enfants.

Alain Amiot.



## *Le repas des anciens*

*Les adjoints en compagnie des doyens de Muides*

*Comme chaque année, la commune offre aux anciens de la commune un repas qui nous permet d'échanger ensemble lors d'une après midi. Le maire et Mme Murat étaient absent pour problèmes de santé mais ils n'ont pas été oubliés pour autant.*

*On a bien mangé, beaucoup ri. La halte de Chambord a mis les petits plats dans les grands. Un moment sympathique qui augure bien les fêtes de fin d'année.*

# La Vie de la Commune

---

## Vœux au personnel communal



*Beaucoup de monde avant d'attaquer les petit fours*

Vendredi 14 a eu lieu les voeux de la municipalité au personnel communal. L'occasion de souligner le travail effectué à l'école, dans les rues ou encore au secrétariat par ce personnel.

En l'absence du maire (bon rétablissement à lui), M.Fouquetteau s'est chargé du discours précédant la remise des cadeaux.

Joyeux Noël à tous !



*Les quatre adjoints étaient présents pour les voeux au personnel.  
Une manière de leur montrer notre reconnaissance.*



## La Vie Associative

---



### AOM Badminton - Aurore Peype entre dans le TOP 8 Européen

La compétition s'est terminée en Quart de finale, dans les deux tableaux (SD et DD avec Christine Morcel) pour notre championne locale. Mais quelle belle semaine et quel parcours pour en arriver là.

Qualifiée pour le Simple et le Double Dame grâce à ses deux titres nationaux, Aurore aura fait une belle entrée en matière en dominant en Simple une joueuse allemande (Heike Bunn) en huitième de finale. La partie s'annonçait beaucoup plus serrée en Quart, contre Lone Knudsen, joueuse danoise, tête de série N°2.

La surprise n'a malheureusement pas eu lieu, avec un match perdu en 2 sets (16-21, 18-21) mais dont les statistiques montrent qu'Aurore était dans son match, déterminée et combattante, et surtout qu'elle a fait douter jusqu'au bout une joueuse de classe internationale.

Pour Christine, le Simple s'est également terminé en Quart de finale (21-10, 21-8) contre Cathy Bargh, joueuse anglaise tête de série N°3/4.

Un parcours quasi-similaire en Double Dame.

Là aussi un très beau huitième de finale remporté contre deux joueuses anglaises (21-18, 21-17), et derrière un quart de finale de très haut niveau contre une équipe emmenée par Diana Koleva, joueuse locale puisque de nationalité Bulgare et tête de série N°1. L'ambiance qui régnait dans les tribunes devait être extraordinaire et laissera certainement, malgré la défaite (21-8, 21-6), un souvenir incroyable à nos deux françaises.

Ces championnats leurs auront permis d'affronter des joueuses de classe mondiale, qui plus est, têtes de série de ces championnats, et les auront classé parmi les huit meilleures joueuses européennes de Badminton !!! Exceptionnel...

Un grand Bravo à ces deux joueuses, et une attention toute particulière et un grand Merci pour Aurore, qui aura représenté magnifiquement Muides et l'AOM Badminton.

---

### L'US Muides sur Loire St Dyé sur internet.



L'actualité du foot vous intéresse ? Vous pouvez visiter leur site internet à cette adresse:

<http://us-muidesstdye.footeo.com>

Vous y trouverez l'équipe, les dirigeants, des vidéos et même un forum de discussion.

Et bien sûr le calendrier et les résultats des différentes équipes du club.

# La Vie Associative

## Un après midi de VTT

L'A.O.M. Section Rando V.T.T. nature dirigée par Hervé Deschamps organisait cet après-midi une sortie VTT.



Les vététistes étaient nombreux à se présenter au départ salle de la Cressonnière.



Les parcours allaient de 18 à 45 km et privilégiaient les bords de Loire et la forêt de Chambord.  
Le début des différents parcours passait par le chemin de halage vers Saint-Dyé.



*Les bornes non amovibles installées en toute illégalité par un riverain qui ont fait parler lors du conseil municipal du 21 septembre 2012.*



*Le ravitaillement situé près du pavillon de Saint-Dyé.*



*La boucle est bouclée par la forêt de Chambord.*

Un grand merci aux organisateurs pour ce moment très agréable.

Plus de photos prochainement sur le [blog de la section d'arts et loisirs de Saint-Laurent-Nouan](#).

# La Vie Associative

---

## Un nouveau site pour le comité des fêtes.

Vous trouverez le nouveau site du comité des fêtes à cette adresse.

<http://cfmuides.overblog.com>



*Bon courage à tous ces volontaires qui font vivre la commune.*

---

## A Travers chant

Les cours ont repris début septembre avec Nathalie.

Après une petite apparition au Téléthon nous travaillons à l'élaboration de l'opéra de quat' sous' qui se jouera à **Beaugency** le **8 mars 2013**.

Nous sommes une petite équipe de choristes qui ne demande qu'à grandir, si le cœur vous en dit, de pousser la chansonnette,

venez nous rejoindre,

les répétitions se font à l'ancienne mairie le **Judi de 20h30 à 22h00**.

*Pour vous inscrire vous pouvez contacter :*

- Nathalie au 06 51 01 00 08
- Annie au 07 87 96 76 41



Les Choristes.

# La Vie Associative

---

## SECTION TOUS EN FORME

Notre Association est affiliée depuis la rentrée de septembre 2012 à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire (F.F.G.V.).

Nos adhérentes ont retrouvé nos fidèles animateurs(trices) :

**STEVE** tous les lundis de 19 h à 20 h ;

**SANDRINE** tous les jeudis de 10 h 35 à 11 h 35.

(vacances scolaires comprises sauf fêtes de fin d'année).

Ces séances dynamiques se déroulent toujours dans la convivialité et la bonne humeur.

En tant que Membre du Bureau, j'ai répondu à l'invitation ci-dessous :



## Tops du sport 2012

**La cérémonie des Tops du sport, qui s'est déroulée mardi 13 novembre à Vendôme, a permis de mettre à l'honneur les clubs loir-et-chériens, leurs bénévoles et tous les sportifs du département.**

Organisée par le Conseil général, cette manifestation a pour objectif de valoriser les résultats et actions exemplaires ayant marqué l'année 2012, dans 5 catégories.

**Cette 3ème édition a parfaitement symbolisé la diversité des disciplines et des sportifs en Loir-et-Cher – jeunes, anciens, amateurs, professionnels, handicapés, valides...**

**Jean-Pierre Papin et Marie-Amélie Le Fur étaient les invités d'honneur de cette soirée riche en émotions et en surprises. Les « Crazy Dunkers » ont quant à eux assuré le show en réalisant des acrobaties ballon de basket à la main...**

Marie Thérèse CHRISTIN, Présidente.



Association muidoise de défense de la sécurité, de la qualité de la vie et de l'environnement

## Des espoirs déçus en 2012 et interrogations pour 2013

Pourtant l'année 2012, après un long murissement et beaucoup de travail pour les plus impliqués, n'avait pas si mal commencé : Le Conseil Municipal, dans un bel ensemble, avait, enfin, présenté son projet d'aménagement de Cœur de Village. Belle union autour d'un projet prometteur : une place de la Libération modernisée, de nouveaux éclairages, l'enfouissement des réseaux aériens, une zone 30 km/h, des arbres, des trottoirs... Muides rattrapait ses années de retard et pouvait prétendre redevenir attractive.

Malheureusement, les tergiversations ont persisté. Au lieu de s'associer tous autour d'un projet fédérateur, les intérêts divergents ont pris le dessus. Les accords se sont mués en désaccords, les responsables sont devenus « coupables » d'attentisme, les forces de l'inertie se sont révélées..., il est devenu urgent de repousser les échéances, nécessaire de modifier ce qui était à peine défini et enfin de ne surtout pas soumettre un dossier devant les instances décisionnaires en matière de financement (Communauté de Communes, Conseils Général et Régional). Encore ce dernier mois, une Commission Urbanisme du Conseil Municipal, prévue en 2012, a tout simplement été reportée en 2013.

En effet, il pourrait bien ne plus y avoir d'urgence. Depuis le temps que toutes les autres Communes ont réalisé leurs projets de Cœur de Village, les priorités d'aménagement régionales ont évolué et, en conséquence, les budgets se sont trouvés drastiquement réduits et, maintenant, les mieux informés s'accordent sur des prévisions de financements extérieurs dérisoires. Quant au budget de la Commune, pour la nième année consécutive, il ne prévoit toujours rien de significatif en matière d'urbanisme, de sécurité et d'aménagement des voies de circulation.

Oui, nous savions que le chemin serait long, semé d'embûches et que ce ne serait pas facile. Mais voyant au fur et mesure grandir le nombre de Muidois convaincus de l'importance d'améliorer la sécurité et l'attractivité de notre village, nous avons fini par croire que cela pouvait devenir une réalité... comme ailleurs, comme partout, comme dans les communes toutes proches de nous. Et puis, plus rien n'est sûr.

Maintenant, notre déception est à la hauteur de notre engagement et de notre grande espérance pour un Muides nouveau et un Muides en cohérence avec une vision d'avenir de développement. Alors pour 2013...quels vœux pouvons-nous former ?

Assurément, pour vous et vos familles, des vœux de réussite, de santé et de bonheur.

Mais pour Muides, notre commune comme entité sociale, les déceptions de l'année 2012 vont être difficiles à surmonter. Alors, nous choisissons des vœux d'encouragement pour 2013, directement à tous ceux qui œuvrent pour améliorer sa sécurité et son embellissement ainsi que des souhaits de réussite dans leur entreprise.

En fait, des vœux pour que Muides retrouve sa qualité de vie au profit de tous les Muidois.

L'équipe du Bureau

# La Vie Associative

---



Marché Nocturne le 27 juillet 2012



La première édition du marché nocturne du terroir organisée par le Syndicat d'Initiative de Muides s'est déroulée vendredi par une belle soirée d'été. Quelques gouttes en début de marché ont inquiété les organisateurs, mais très vite, le soleil est réapparu pour faire venir les visiteurs en nombre. Ainsi de 17h à 22h, les nombreux touristes, Muidois et promeneurs ont pu découvrir et acheter les produits proposés par la vingtaine d'exposants présents (légumes, fromage, vins, farine, confitures, gâteaux, bonbons, bijoux, vêtements, etc.) dans une ambiance festive et conviviale.

Pour animer la soirée, deux musiciens ligériens ont proposé leurs titres en déambulant sur le marché. A l'accordéon et au saxo, Patrice et Thomas ont présenté leur répertoire jazz. Les commerçants muidois étaient eux aussi de la fête. Répondant à la volonté du syndicat d'initiative d'animer le village, ils ont gardé leur échoppe ouverte plus tard dans la soirée, proposant repas avec animation, collation, bar et produits de bouche.

*« A l'heure du bilan de cette première, la fréquentation et l'enthousiasme des exposants en fin de marché, nous laissent penser que cette manifestation sera renouvelée »...*

## Saison touristique

Le syndicat d'Initiative s'est installé Place de la Libération dans l'ancien local de la poste, mis à disposition par la municipalité pour la saison 2012.

Pour accueillir les touristes, 2 emplois à mi-temps ont été créés (1 en juillet, 1 en août). Les 2 conseillères en séjour ont ainsi accueilli sur les 2 mois, le double de touristes des années passées pour leur fournir des renseignements sur le panel de sites et activités à découvrir en Val de Loire.

L'emplacement de choix et l'extension des heures d'ouverture ont ainsi permis l'augmentation de l'activité.

## Date à retenir :

18 février Assemblée générale

7 avril randonnée des Bourgeois

26 juillet 2<sup>ème</sup> marché nocturne



La présidente M. GAROT  
Syndicat d'initiative.

# La Vie Associative



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves a tenu son assemblée générale le Vendredi 28 Septembre 2012.

Nous sommes heureux de vous faire part de la composition de notre nouveau bureau :



- Mme Sabrina LOUET => Présidente
- M. Fabrice TREMBLAY => Vice Président
- M. Frantz MEYNCKENS => Trésorière
- Mme Karine LORINET => Secrétaire
- Mme Sylvia COULON => Secrétaire adjointe

Nous remercions les anciens membres qui n'ont pas souhaité se représenter et du temps qu'ils ont passé pour l'accomplissement de leurs tâches dans l'association et souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres.

### Voici les manifestations prévues au long de l'année de 2012-2013 :

#### Bourse aux livres et aux jouets : 24 & 25 Novembre 2012



Nous avons agrandi la partie bourse aux jouets compte tenu des nombreuses demandes d'exposants. Cette année, nous avons décidé de ne pas classer les livres par thèmes. Malgré tout, notre manifestation a remporté un vif succès.

#### Les Lutins du Père Noël : 15 Décembre 2012



Cette année, nous avons proposé aux enfants et aux parents un spectacle de clown. Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants qui ont ensuite pu faire des animations : partie wii, maquillage, cartes de Noël, pêche à la ligne

#### Et les prochaines : Loto : 16 Février 2013 - Carnaval : 23 Mars 2013 - Chasse aux œufs : 6 Avril 2013 - Fête de l'École : 29 Juin 2013.

*Nous déplorons le manque d'aide durant nos manifestations de la part des parents. L'Association des Parents d'Élèves est constituée de parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour que les enfants puissent profiter directement des événements qu'elle organise. Ces actions permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (sorties, spectacles, achat de matériel...). L'APE a ainsi pu donner un chèque de 3 000 € à la coopérative scolaire en septembre 2012.*

UN grand merci aux fidèles parents présents pour nous aider dans nos manifestations.

**La Présidente,  
Sabrina LOUET.**



**FETE ANNUELLE - CONFERENCE DE L'APBL**  
**Association Les Amis de la Promenade du Bord de la Loire**

**Avec la participation de Yann Perrier**

**RENCONTRE ARTISTIQUE**

**DES BORDS DE LOIRE**

**Samedi 9 février 2013**

**A partir de 16 heures**

**Réservez votre après-midi pour visiter une belle exposition**

**d'artistes, amoureux de la Loire,**

**salle d'animation de St Dyé sur Loire.**

**A 20 Heures,**

**musique et chants de Loire,**

**Le tout clôturé par un buffet comme à l'habitude.**

Participation : 2€ 50 gratuit pour les enfants - Dégustation offerte par l'APBL.

## **Section UNRPA de Muides**

### **Cette année nous avons organisé :**

- l'Assemblée générale à la Halte de Chambord,
- un après-midi crêpes, ronds et jeux,
- un concours de belote,
- 2 sorties avec l'UNRPA de St Dyé-sur-Loire,
- Musée du compagnonnage à Tours
- une croisière sur la Sarthe
- un repas gastronomique à Tours,
- une sortie à Descartes voir les Bodins 62 personnes participaient,
- pique-nique dans le Parc de la Cressonnière préparé par les commerçants locaux,
- des après-midi goûters et jeux,
- en fin d'année (6/12) une sortie festive (dinde) avec St Dyé près du Lude, tout cela dans la bonne ambiance.

### **Nous proposons pour 2013 :**

- l'Assemblée générale le 26 janvier salle de la Cressonnière,
- un après-midi crêpes,
- une sortie au zénith d'Orléans, etc....

*Nous sommes à la recherche de nouveaux adhérent(es)  
pour la continuité de la section, comptant sur vous, venez nous rejoindre  
**le mardi 15 janvier 2013 de 10h à 12h,**  
salle de l'ancienne Mairie pour les inscriptions.*

# La Vie Associative

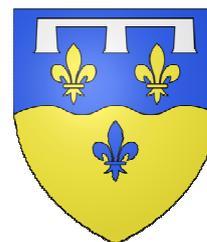


*RADIO LOISIRS 27 LOIRE ET CHER*

Mr RIBERPREY Hugues

9 Rue des acacias 41500 Muides / Loire

Tél: 02.54.87.00.61



Une nouvelle saison se prépare pour le club Radio loisirs 27 club cibiste.

Pour l'année 2012 nous avons effectué 8 prestations donc 4 sur le secteur et notre premier concours de belote sur la commune de Muides sur Loire.

Voici quelques photos de nos activités.



Course a st Laurent nouan 11 Mars



Rassemblement d'ULM le 31 aout et 2/3 sept



**INFORMATION :** Nous organisons notre concours de belote  
SAMEDI 09 Février 2013 à 13h30 : inscription 9 € Salle de la cressonnière.

Si vous désirez des informations sur notre association, je suis à votre disposition.

Les membres du club se joignent à moi pour souhaiter à vous et à votre entourage une bonne année 2013.

**Hugues RIBERPREY.**

# La Vie Associative

---

## Les Sapeurs Pompiers de Muides-sur-Loire

Mesdames, Messieurs,

Les interventions effectuées par le Centre de Secours de Muides-sur-Loire sont, à ce jour, de 372 interventions :

- secours à personnes : 258 interventions
- sinistres (incendie) : 29 interventions
- opérations diverses (nid d'insectes) : 22 interventions

Cela représente 14 interventions de plus par rapport à 2011.

Le nombre d'interventions dans votre commune est de : 78

Nous avons été doté en mai d'un FPTH (Fourgon Pompe Tonne Hors Chemin), pour remplacer le FPT (Fourgon Pompe Tonne) et le CCF (Camion Citerne Feu de forêt) qui avaient les mêmes fonctions et aussi d'une MPR (Moto Pompe Remorquable).

L'ensemble de notre activité est assuré par 20 sapeurs pompiers volontaires, dont un infirmier, qui s'investissent également dans les formations.

Nous avons 2 nouvelles recrues :

- sapeur HUART Arnaud (Auxerre)
- sapeur BAUSSIÉ Julien (Saint Laurent-Nouan)

Et aussi 2 autres recrues pour janvier 2013 :

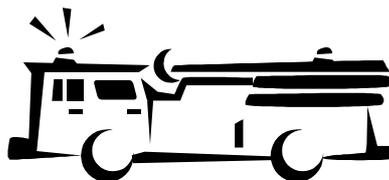
- JOUANNY Elodie (Maslives)
- LOBAEDEV Medhy (Saint Dyé-sur-Loire).



*Les Sapeurs Pompiers de Muides-sur-Loire vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.*

Le Chef de Centre,

Adjudant chef HEURTEBISE François.

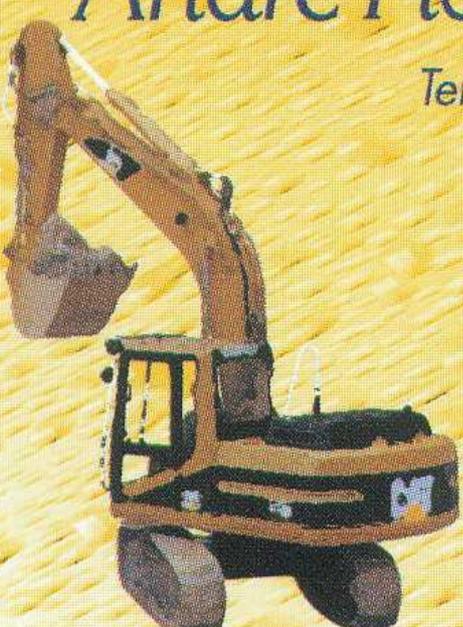


## Nos annonceurs

Entreprise de Terrassement

# André Piou Travaux publics

Terrassements en tous genres - Démolition  
Allées - Débroussaillage - Tontes



**02 54 87 53 67**

Fax 02 54 87 29 55  
Portable 06 08 50 43 31

Z.A. de NOUAN s/LOIRE  
Rue de Crouy  
41220 St Laurent - Nouan



**SPF Sablières Ploux Frères**

tél. : 02 47 52 11 60  
fax : 02 47 52 08 12  
e-mail : [sablieres.ploux.freres@wanadoo.fr](mailto:sablieres.ploux.freres@wanadoo.fr)  
Route d'Amboise 37210 Noizay



**ENTREPRISE  
DARMONY-GERVAISE**

*Installation Chaufferie Salle de bain  
Dépannage Chauffage Plomberie*

Rue de la Chaumette  
41500 MUIDES-SUR-LOIRE  
Tél : 02 54 87 04 43 – Fax : 02 54 87 05 53

## Nos Annonceurs



**THIERRY LEROY**

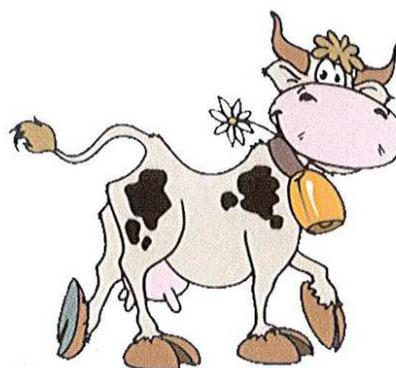
**LEROY**

**FIOUL DOMESTIQUE**  
*Livraisons rapides*

71, rue Haute Aulnay  
**41500 MER**

**02 54 81 00 74**

DOMAINE DU  
**CROC**  
DU MERLE



**VINS AOC CHEVERNY**

Vrac et bouteilles

**FROMAGES DE VACHE**

Magasin ouvert tous les jours 9h / 12h30 - 14h / 19 h

38 rue de la Chaumette - 41500 MUIDES SUR LOIRE

02.54.87.58.65

[www.domaineducrocdumerle.fr](http://www.domaineducrocdumerle.fr)

# **BRICO** **MARCHÉ**

**Bricolage - Décoration**  
**Matériaux - Jardin - Animalerie**

**RN 152 - 45190 TAVERS**  
**02 38 44 55 83**

## Nos annonceurs

# KLP Taxi

Toutes distances  
24 h/24 7 j./7

Lieux de stationnement de  
Crouy sur Cosson et St Dyé sur Loire

**Transport malade assis**  
**Transports scolaires**  
**Navette aéroport**  
**Assistances**  
**Toutes distances**

3 bis, Chemin de la Couture  
41500 Saint Dyé sur Loire

**06 83 32 23 15**  
**02 54 42 80 84**



**Charpente - Couverture - Zinguerie**  
**Neuf & Rénovation**

- CHARPENTES TRADITIONNELLES
- CHARPENTES INDUSTRIELLES
- COUVERTURES TUILES, ARDOISES, ZINC, CUIVRE, BACS ACIER...

- DEMOUSSAGE DES TOITURES
- REMPLACEMENT DE GOUTIERES
- CREATION DE PLANCHERS BOIS
- CREATION D'AUVENTS & PERGOLA

Egalement nous réalisons toutes rénovations, changements ou transformation de vos structures de toitures, tels que la création de lucarnes, gerbières et pose de velux.

1 Bis chemin des Tubis – 41500 SAINT DYE SUR LOIRE

 /fax : 02 54 81 24 47  06 43 84 11 84

[sarl.joneau@gmail.com](mailto:sarl.joneau@gmail.com)



## Nos annonceurs

**Stéphane Alibert Services**  
Tonte, taille de haie, débroussaillage, désherbage

Service à la personne TVA 7%  
Déductible des impôts

17, rue de l'étang  
41500 Muides sur Loire

02.54.87.08.18  
06.65.54.45.89

alibertstephane@orange.fr

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

**FLAUGNACH sarl**

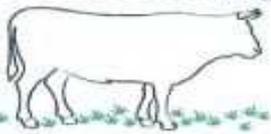
Neuf et Restauration  
Terrassement - Carrelage - Faïence



24, rue du Port  
41500 MUIDES SUR LOIRE

Tél. 02 54 87 58 24  
Fax 02 54 87 06 69

Vente Directe de Viande Bovine



à la Ferme des Avarennnes

**VAUCHER Père & Fils**

☎ 02 54 87 01 16 ☎ 06 03 51 26 08

fermedesavarennnes@orange.fr

**Menuiserie PELLETIER Dominique**

Neuf et Restauration  
Menuiserie Bois PVC Alu

Escaliers - Portails - Portes de garage  
Cuisines aménagées

Tél. : 02 54 81 02 88  
Fax : 02 54 81 26 63

3 route Nationale - 41500 MER  
Mail : menuiseriepelletier@orange.fr

la halte de chambord  
BAR - RESTAURANT formule buffet



véronique et stéphane  
sont heureux de vous accueillir

1 avenue du pont  
41500 Muides sur Loire  
02.54.44.35.84

haltedechambord@orange.fr  
www.restaurant-halte-de-chambord.fr

Jardinerie, Animalerie, Décoration



**HUET JARDIN LOISIRS**

Jardineries  
**DU TERROIR**

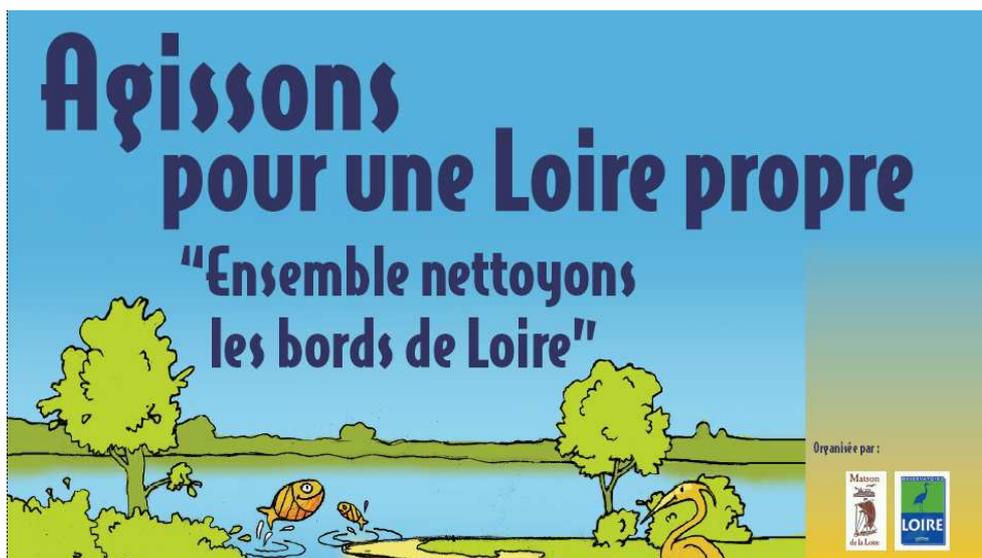
17 place de la Halle  
41500 MER  
Téléphone : 02 54 81 01 32  
Télécopie : 02 54 81 05 28  
E-Mail : jardineriehuet@wanadoo.

Un grand MERCI à tous les Annonceurs fidèles et nouveaux.

C'est grâce à leur participation financière qu'il nous est possible de vous présenter un journal en couleur et sur papier recyclé...

## Informations diverses

---



**La commune -----vous donne rendez-vous  
le samedi 23 mars de 8h30 à 12h30 pour nettoyer nos bords de Loire !**

La Maison de la Loire du Loir-et-Cher et l'Observatoire Loire organisent, le samedi 23 mars, de 8h30 à 12h30, pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive, l'opération « Agissons pour une Loire propre » en partenariat avec 13 communes ligériennes du Loir et Cher, la centrale nucléaire de St-Laurent-des-Eaux et de nombreux autres partenaires.

*Cette année, 13 communes de bord de Loire, fidèles au rendez-vous, se mobilisent pour cette 10<sup>ème</sup> édition. La Région Centre, le Conseil Général, le SGAR, l'établissement public Loire, la Mission Loire..., des associations et des partenaires privés s'associent également aux organisateurs pour contribuer au succès de cette opération.*

***Sur notre commune le point accueil et les animations***

***se tiendront au pieds du Pont***

***à partir de 8h30***

En 2012, 450 personnes volontaires, 50 bénévoles, ainsi que 17 animateurs du Lycée agricole de Vendôme et des associations se sont réunis pour cette opération éco-citoyenne. Leur mobilisation a permis de ramasser et de trier plus de 8 tonnes de déchets.

Outre le ramassage des déchets, cette matinée a également pour but de sensibiliser et de faire découvrir la faune et la flore ligérienne au plus grand nombre. Pour ce faire, les animateurs de la Maison de la Loire, et d'associations partenaires ainsi que des élèves de BTS du lycée agricole de Vendôme proposeront des « points animations, canoë ou bateaux traditionnels » et des « points nature » le long des berges dans chacune des 13 communes participantes

La réussite de cette opération dépend de la mobilisation de tous. Ainsi, nous vous donnons rendez-vous pour préserver et découvrir les richesses naturelles de la Loire, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis novembre 2000.

# Informations diverses

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2013- INSEE

La commune de Muides-sur-Loire sera soumise du **17 janvier 2013 au 16 février 2013** au recensement de la population.

Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, tenu au secret professionnel, remettra à tous les habitants de la commune, un questionnaire concernant le logement et les personnes qui y habitent.

Les réponses à ces questionnaires sont de par la loi, obligatoires, mais resteront confidentielles et ne pourront être utilisées que par les seuls services de l'INSEE.

Mesdames CHRISTIN, GAUTHIER et CHUPEAUX, habitantes de la commune, ont été désignées pour assurer ces enquêtes auprès de la population.

Nul doute qu'elles rencontreront le meilleur accueil, chacun étant persuadé que le recensement de la population permet de produire de nombreuses informations et de comprendre l'évolution du pays et des communes qui le composent.

 Muides-sur-Loire (41155 - Commune) Mise à jour le 28 juin 2012  
Chiffres clés **Évolution et structure de la population**

Géographie au 01/01/2011

### POP T1M - Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Population	741	786	884	1 115	1 158	1 350
Densité moyenne (hab/km2)	81,0	85,9	96,6	121,9	126,6	147,5

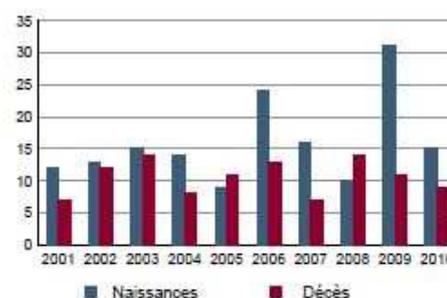
Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2009 exploitations principales.

### POP T2M - Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009
Variation annuelle moyenne de la population en %	+0,8	+1,7	+2,0	+0,4	+1,5
- due au solde naturel en %	-0,1	-0,4	+0,1	-0,1	+0,3
- due au solde apparent des entrées sorties en %	+0,9	+2,1	+2,8	+0,5	+1,3
Taux de natalité en ‰	13,6	9,8	13,0	8,9	11,0
Taux de mortalité en ‰	14,5	13,7	11,8	10,1	8,2

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2009 exploitations principales - État civil.

### POP G1 - Naissances et décès



Source : Insee, État civil

# Informations diverses

---



## L'ADIL 41 EIE participe au « Défi Énergie », le challenge qui donne envie de faire des économies d'énergie !

*Pour la 3ème année consécutive, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement – Espace Info Energie de Loir-et-Cher participe au Défi Énergie des citoyens pour le climat en Région Centre. Cette opération se déroule en collaboration avec la Région Centre, l'ADEME, Graine Centre, Sologne Nature Environnement, Agglopolys, les villes de Blois, Mer et Vendôme, la communauté de commune Beauce et Forêt, la communauté du Pays Vendômois, le pays des Châteaux, le pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, le pays Grande Sologne et le Syndicat mixte du Pays Vendômois.*

*Objectif : appliquer le protocole de Kyoto à l'échelle du grand public.*

### Le Défi Énergie : qu'est-ce que c'est ?

C'est un défi d'économies d'énergie, dont l'objectif est de mobiliser le grand public sur les économies d'énergie que l'on peut réaliser au quotidien sans affecter le confort. Il se déroule pendant toute la saison de chauffage, du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 30 avril 2013.

**La mission des familles participantes : réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes.**

Depuis la première édition mise en place par l'ONG Prioriterre en 2008, déjà plus de 9000 personnes ont rejoint les Familles à Énergie Positive.

### Pourquoi réduire notre consommation d'énergie de 8% ?

En 1997 les pays du Nord ont signé un accord à Kyoto (Japon) visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. L'Union Européenne veut réduire ses émissions de 8% en 2008-2012 par rapport au niveau de 1990.

**Consommer moins d'énergie permet d'émettre moins de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et de lutter contre le changement climatique : c'est l'objectif du projet !**

### "Penser global, agir local" : on est tous gagnants !

Le Défi Énergie permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour :

- diminuer ses consommations,**
- réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>**
- gagner de l'argent en réduisant ses factures d'énergie !**

Par ailleurs, le défi se base sur le progrès global des concurrents : peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble. C'est la somme de tous les efforts qui fera la différence... Tout au long du défi, un capitaine d'équipe en lien avec l'ADIL 41 EIE ou Sologne Nature Environnement aura la mission de vous apporter toujours plus d'astuces pour progresser dans vos économies d'énergie.

# Informations diverses

---

## Comment participer au défi ?

Il suffit de **rejoindre une équipe ou d'en former une** avec ses amis, ses voisins de quartier ou d'autres habitants de la commune. Puis, il ne reste plus qu'à **contacter l'ADIL 41 EIE pour s'inscrire.**

ADIL 41 EIE : 02 54 42 10 00 ou [adileie41@wanadoo.fr](mailto:adileie41@wanadoo.fr)

L'association Sologne Nature Environnement est le relai de cette opération sur le territoire de la Sologne.

## Des résultats impressionnants !

Depuis sa première édition en 2009, le Défi Energie accueille sans cesse de nouveaux participants et permet d'économiser toujours plus d'énergie ! Durant la campagne régionale 2011-2012, le défi a réuni près de 340 foyers participants (1 000 personnes environ), totalisant 900 000 kWh d'économies d'énergie, soit l'équivalent de la consommation de 60 foyers (électricité + chauffage). Il a aussi évité l'émission de 170 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, soit l'équivalent de l'émission annuelle de 350 voitures de taille moyenne.

## 6 départements engagés en Région Centre pour cette 3ème édition !

## Qu'est-ce que l'ADIL 41 EIE ?

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement / Espace Info Energie de Loir-et-Cher informe le grand public sur toutes les questions juridiques, financières, fiscales et techniques liées au logement, aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables dans l'habitat.

Un conseil technique et juridique gratuit, neutre, indépendant et complet !

### Plus d'informations

Contact presse : Hélène BELLANGER 02 54 42 10 00 [adileie41@wanadoo.fr](mailto:adileie41@wanadoo.fr)

[www.familles-a-energie-positive.fr](http://www.familles-a-energie-positive.fr)

## En partenariat et avec le soutien de :



# Informations diverses

---

## LA S.P.A 41 DE SASSAY A FAIT PEAU NEUVE EN 2012

### NOUVEAU PRESIDENT, NOUVELLE RESPONSABLE DU REFUGE, NOUVEAUX SOIGNEURS.

C'est désormais une équipe soudée, motivée et dynamique qui œuvre quotidiennement au bien être de nos pensionnaires. Elle a remis l'animal au centre de ses préoccupations veillant chaque jour sur la santé et les besoins de nos Chats et Chiens.

Le jeu et les promenades sont également présents, permettant ainsi d'avoir des animaux socialisés et équilibrés qui s'insèrent très rapidement chez les familles adoptantes.

Un partenariat existe avec « 30 Millions d'Amis » en direction de nos chiens les plus âgés ; c'est ainsi que pour l'adoption d'un chien de plus de 10 ans « 30 Millions d'Amis » ouvre au nouveau maître un crédit de 600 € pour d'éventuels frais vétérinaires.

### LES MISSIONS DE LA S.P.A 41 de SASSAY

Accueillir les animaux errant sur le territoire de votre commune et des communes partenaires de la S.P.A 41.

Tenter de retrouver leur propriétaire.

Après 10 jours si personne ne s'est manifesté, l'animal est vacciné, identifié au nom de la S.P.A 41 (tatouage ou puce électronique) et stérilisation en plus pour tous les chats.

Puis nous les proposons à l'adoption.

Mais les missions sont également humaines

Enquêtes pour maltraitance.

Suivi après adoption.

Accueil en pension des animaux dont le maître entre à l'hôpital, maison de repos etc ...

Accueil des animaux des personnes allant en maison de retraite par exemple.

Accueil dans nos locaux de personnes handicapées pour des contacts avec des animaux.

Accueil dans nos locaux de personnes âgées de maisons de retraite pour des contacts avec des animaux.

Nous allons également avec un chien en visite dans les maisons de retraites.

Accueil de stagiaires, entre autres de collégiens.

### NOS TRAVAUX

Chaque année nous entretenons et tentons d'améliorer nos infrastructures dans la mesure de nos moyens. C'est ainsi que cette année nous avons réalisé plusieurs centaines de mètres d'allées en grande partie bétonnées, acheté des niches confortables aux parois isolées, changé les portes des parcs, renforcé le chalet à croquettes, fait faire des travaux d'électricité, de plomberie ...

Pour l'année prochaine, il nous faut encore faire de gros travaux d'électricité, de plomberie et de maçonnerie et faire un maximum de longueur de notre clôture vieillissante et surtout améliorer notre système de gestion informatique archaïque et donc coûteux.

### NOS DEPENSES

Les salaires (10 salariés au lieu de 14 mais présents 365 jours par an), les soins vétérinaires, la nourriture, impôts, eau, électricité, chauffage (la moitié des animaux sont chauffés l'hiver) nos voitures (ambulances) travaux et entretien .... tout ceci représente une somme d'environ 330 000 € !!

### NOS RESSOURCES

**VOUS !** (la SPA41 est indépendante).

**VOUS**, parce que votre maire nous donne un peu plus de 50 centimes par habitant.

**VOUS**, parce que vous êtes plus de 2000 généreux donateurs à nous soutenir.

**VOUS**, parce que nous avons de temps en temps quelques legs.

**VOUS**, qui venez adopter nos protégés.

Notre équipe s'engage à ce que chaque centime reçu soit consacré au bien être de nos animaux.

**Un refuge est le reflet de notre société**

**Œuvrons à une société plus humaine**

**Venez adopter !**

**S.P.A. du Loir et Cher**

**3, Route de Oisly**

**41700 Sassay**

**02 54 795 785**

Le Président S. BILLIOTTE  
et toute l'équipe vous remercient

## Informations diverses



Voici 6 ans que la commune de Muides participe à cette grande opération que l'AFM a lancé il y a 26 ans.

Nous avons grâce aux associations, aux bénévoles, à la municipalité, aux commerçants de Muides et des alentours pu réaliser les différentes animations.

Après quelque réunion de préparation et l'élaboration d'un programme riche en activité qui a encore remporté un franc succès.

Nous avons pu donner la somme total de 2 016€ à l'AFM, qui se décompose de 253 € de dons et de 1 763 € de recette animations. Encore merci à vous et bonne année pour 2013.

Voici quelques photos pour vous donner un aperçu de ces deux jours :



- 1) Réunion avec un responsable AFM
- 2) préparation du stand d'enveloppes
- 3) concours de belote 56 prs
- 4) Le club VTT prêt à tracer la marche
- 5) la chorale à travers champ
- 6) Les enfants du concours de dessin
- 7) 90 inscrit à la tartiflette
- 8) 200 participants pour la marche
- 9) initiation au badminton et tennis de table.

Hugues RIBERPREY

# Informations diverses



## L'ADMAR, l'association du service à domicile depuis plus de 65 ans

Agréments Services à la Personne n° SAP440489227 (Fédération ADMR 41) et n° SAP394564546 (Association locale ADMR de Mer)

### Les services de l'ADMAR sur le secteur de Mer :

(Avaray, Chambord, Concriers, Courbouzon, Cour-sur-Loire, Crouy-sur-Cosson, Huisseau-sur-Cosson, Josnes, La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, La Ferté-Saint-Cyr, La Madeleine-Villefrouin, Lestiu, Maslives, Maves, Ménars, Mer, Montlivault, Muides-sur-Loire, Mulsans, Saint-Claude-de-Diray, Saint-Dyé-sur-Loire, Saint-Laurent-Nouan, Séris, Suèvres, Talcy, Thoury, Villexanton)

L'ADMAR de Mer intervient sur les 27 communes du secteur, auprès de tous les publics, personnes âgées, handicapées, familles, célibataires, ... que ce soit en ménage, repassage, aide à la personne, garde d'enfants à domicile, petit bricolage et petit jardinage, transport accompagné, ...

Une **Equipe Mobile Alzheimer et Maladies Apparentées (EMA)** intervient pour apporter des soins d'accompagnement et de réhabilitation personnalisés au domicile. Sa mission : favoriser le maintien à domicile des personnes qui le souhaitent, en leur permettant de conserver une qualité de vie personnelle, familiale et sociale.

Les chiffres clés de l'ADMAR de Mer en 2011 :

#### Activité globale :

- 822 personnes aidées
- 224 salariés, soit 97 ETP (Equivalent temps plein)
- 155 268 heures d'intervention

#### Activité par service :

- 451 bénéficiaires aidés en prestataire, soit 73 787 heures d'intervention
- 314 bénéficiaires aidés en mandataire, soit 77 310 heures facturées
- 57 familles aidées, soit 4 172 heures d'intervention
- 1 125 heures de formation auprès de 68 stagiaires

*Certaines de ces prestations peuvent être prises en charge par l'Etat, les collectivités locales ou les organismes sociaux.*

*Elles ouvrent droit à une réduction d'impôts de 50 % ou à un crédit d'impôts sous certaines conditions, selon la législation en vigueur.*

### **L'ADMAR recherche des bénévoles**

En complément des équipes salariées, pour effectuer des visites de courtoisie, développer le lien social, rompre l'isolement des personnes âgées, handicapées, participer à la gestion de l'association locale ADMAR, à l'animation locale des communes, ...



**Pour tout renseignement, contacter :**

#### **MAISON DES SERVICES ADMAR**

32 rue Haute d'Aulnay – 41500 MER

Tél. 02 54 81 42 00 – Fax : 02 54 81 02 67

E-mail : [ms-mer@fede41.admr.org](mailto:ms-mer@fede41.admr.org) – [www.fede41.admr.org](http://www.fede41.admr.org)

Service communication – 23/10/2012

FEDERATION ADMAR DU LOIR-ET-CHER • L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE  
45 av Maunoury • BP 3407 • 41034 BLOIS CEDEX  
Tél. : 02 54 56 28 00 • Fax : 02 54 78 51 24 • [www.fede41.admr.org](http://www.fede41.admr.org) • E-mail : [info.fede41@admardm.org](mailto:info.fede41@admardm.org)

Adhérente à l'Union nationale ADMAR, association loi 1901 regroupant des associations locales titulaires agréées (L7231-1 du Code du Travail) et autorisées (L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles), membre de l'UNAF, de l'UNIOFSS – Agrément Services à la Personne n°SAP440489227 en date du 10 janvier 2012





## Agissons avec Énergie !

### 1. Le service public de l'électricité

Depuis plus d'un siècle, l'organisation du service public de distribution d'électricité est confiée, en France, aux collectivités locales. En pratique, la quasi-totalité des communes ont transféré leur compétence dans ce domaine à de grands syndicats intercommunaux.

C'est le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité de Loir-et-Cher (SIDELC), autorité organisatrice des services publics de l'électricité au niveau départemental depuis sa création en 1978, qui assure cette compétence pour l'ensemble des communes de notre département.

Gestionnaire, pour le compte de toutes les communes du département, des réseaux qui ont pour fonction de desservir les consommateurs finals et les producteurs raccordés en moyenne et basse tension, il en a délégué l'exploitation à Electricité Réseau Distribution France Loir-et-Cher (ERDF Loir-et-Cher) en 1993, pour 30 ans, et a défini avec lui les règles du service public.

### 2. Les travaux

Le SIDELC est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher et un investisseur institutionnel sur le réseau de distribution publique d'électricité. En effet, pour assurer une qualité de desserte toujours plus performante, il réalise des travaux de Renforcement, d'Extension, de Sécurisation et d'Enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité pour un investissement moyen annuel d'environ 10 millions d'euros.

En plus de l'appui technique qu'apporte le SIDELC dans son domaine de prédilection, l'électricité, il ajoute la qualité de son expertise et la connaissance des autres réseaux que sont l'éclairage public et le téléphone, notamment dans les opérations conjointes d'Intégration des réseaux dans l'environnement.

Cette capacité à intervenir pour le compte des communes du département est très appréciée de celles ne disposent pas forcément de personnel en nombre capable de piloter ce genre de projet, et apparaît comme une réelle plus-value à l'action traditionnelle du Syndicat dans les projets que portent quotidiennement nos élus communaux.

Pour mémoire, au 31 décembre 2011, le réseau électrique départemental comprend 5 755 km de lignes en basse tension, 7 619 km de lignes en moyenne tension et 9 078 postes de transformation.

### 3. La gestion du Syndicat

Acteur du territoire et du terrain, le SIDELC puise sa légitimité dans le mutualisme des moyens techniques et financiers au service des 291 communes du Loir-et-Cher. Le déploiement de ses actions passe par la proximité avec ses adhérents et l'engagement au quotidien de ses 6 Vice-présidents, de ses 52 délégués formant le Comité Syndical et de ses 584 délégués communaux qui composent la maille la plus fine et la plus proche de nos administrés.

*Le Président du SIDELC,  
Michel TROTIGNON*

# Informations diverses

**Le PACT de Loir et Cher est une association agréée par l'Etat dont la vocation est d'améliorer l'habitat afin de renforcer la cohésion sociale.**

**Son intervention auprès des particuliers porte principalement sur trois axes :**

## 1/ L'adaptation des logements à la perte d'autonomie

Le Conseil Général de Loir et Cher a confié au PACT une mission de conseil et d'assistance pour les personnes âgées souhaitant adapter leur logement.

Le PACT effectue une visite conseil qui permet d'établir un diagnostic et de réfléchir avec la personne aux travaux qui pourront répondre à ses besoins. Le PACT élabore également un plan de financement prévisionnel afin de guider le choix des travaux.

Le coût de cette visite conseil est pris en charge par le Conseil Général sous conditions de ressources. Ensuite, le PACT propose aux personnes de constituer, si elles le souhaitent, les dossiers de demande de subventions.



**Renseignements : Chantal LANOE - tél. : 02 54 55 51 18 / Mail : [clanoe@pact41.fr](mailto:clanoe@pact41.fr)**

## 2/L'amélioration des logements très dégradés :

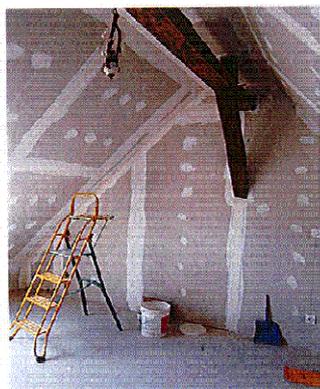
La CAF de Loir et Cher a confié au PACT une mission consistant à améliorer les conditions d'habitat des personnes vivant dans des logements très dégradés.

Pour les locataires, le PACT peut convaincre les propriétaires de faire réaliser des travaux ou les aider, si cela est nécessaire, à trouver un autre logement.

Pour les propriétaires occupants, le PACT réalise une expertise technique et recherche les financements permettant de faire réaliser les travaux.

**Renseignements : Géraldine DESNOUES - tél. : 02 54 55 51 19 / Mail : [gdesnoues@pact41.fr](mailto:gdesnoues@pact41.fr)**

## 3/La lutte contre la précarité énergétique :



Dans le cadre du programme « Habiter Mieux » l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) souhaite favoriser l'amélioration thermique des logements occupés par des propriétaires occupants modestes en octroyant des aides financières exceptionnelles pour le conseil et pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie.

En tant qu'organisme agréé, le PACT peut conseiller les propriétaires occupants en réalisant un diagnostic thermique et ensuite les accompagner dans la recherche des financements (subventions et prêt) permettant de faire réaliser les travaux.

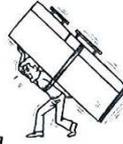
**Renseignements : Géraldine DESNOUES - tél. : 02 54 55 51 19 / Mail : [gdesnoues@pact41.fr](mailto:gdesnoues@pact41.fr)**

PACT de Loir et Cher  
27 rue Robert Nau 41000 BLOIS  
Tél. : 02 54 55 51 11





Le saviez vous ? ONCO 41 a



déménagé !

QUOI  
DE  
NEUF ?

N°5



**ONCO 41 Réseau de Cancérologie**  
Accompagnement et Coordination pour  
les **Patients (Adultes, Enfants,**  
**Adolescents)** atteints de cancer mais  
aussi de **l'Entourage**  
avec les Acteurs/Professionnels en Santé  
pour répondre aux questions de chacun  
à l'annonce de la maladie mais aussi Après !

#### L'Equipe de Coordination

∞ Un temps d'Ecoute, Soutien, Informations,  
Orientation/Coordination avec les  
Acteurs/Professionnels en Santé

∞ Mise en place des Soins de Support par  
une **Orientation/Coordination** vers des  
Professionnels en Santé : aide sociale :  
aborder des problématiques sociales,  
matérielles, médicales, financières, scolaires,  
retour/maintien à la maison, rééducation  
fonctionnelle, aide à domicile, orientation vers  
une stomathérapeute, un médecin de la  
douleur, l'équipe des soins palliatifs...

∞ Un suivi diététique, psycho oncologique,  
des séances avec une socio esthéticienne  
peuvent être également proposés avec une  
amorce financière pour les soins non  
remboursés par les Caisses ni les Mutuelles.

#### Vous accompagner ! Mise en place de Soins de Support

Des ateliers 1 fois par mois à BLOIS VENDOME  
ROMORANTIN

#### Accès gratuit mais inscription obligatoire

- ☞ Un Moment Convivial dans un endroit insolite sans blouse
- ☞ Un Atelier Socio Esthétique
- ☞ Un atelier pour une Activité Physique Adaptée 2 fois/mois
- ☞ Un temps de relaxation ou d'expression pour les enfants dont un des proches est malade.
- ☞ Un atelier de Sophrologie
- ☞ Un atelier de zoothérapie pour les enfants malades et la fratrie
- ☞ Des ateliers ponctuels : Réflexologie plantaire, Cuisine et Saveurs, un Temps de Rencontre pour l'entourage...

Des permanences d'informations pour les patients tout au long de leur parcours de Soins mais aussi après :

- ▶ Réinsertion sociale
- ▶ Réinsertion Professionnelle

ONCO 41 C'est aussi des Informations dans le domaine de la cancérologie, des groupes de travail, des rencontres entre Professionnels afin de favoriser les échanges sur leurs pratiques Professionnelles. Un Kiosque Info avec des livrets de l'INCA, des fiches conseils...pour Vous Acteurs/Professionnels en Santé



Vous pouvez nous joindre au 02.52.56.21.85



Courriel : [harmonisation@onco41.org](mailto:harmonisation@onco41.org)

Pour en savoir plus : <http://www.onco41.org>



Pensez y !

Nouvelle adresse ONCO 41  
5 Rue de l'octroi  
41260 LA CHAUSSEEST VICTOR

Date de parution Décembre 2012

# Informations diverses

## BALAYEUSE MECANIQUE



Voici le planning de passage de la balayeuse mécanique dans les rues de Muides.

De Janvier à Juin 2013						
Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Date	8	5	5	2 et 23	21	25

### Horaires de la déchetterie de Mer:

Du 1er mars au 31 octobre :

- Lundi - Mercredi - Vendredi : 14h à 17h30.
- Samedi 8h30-12h et 14h-17h30 (été)

Du 1er novembre au 28 février :

- Lundi - Mercredi : 14h à 17h.
- Samedi 9h-12h et 14h-17h (hiver)

Déchets acceptés : Déchets verts - Gravats - Cartons - Tout-venant - Ferrailles -Huiles de vidange - Déchets ménagers spéciaux (peintures, néons...).

### Horaires de la déchetterie de St Laurent

Tous les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h30      Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

En Hiver les Lundis, Mercredis 14h à 17h30, et les Samedis de 9h à 12h et 14h à 18h.

## RAMASSAGE DES POUBELLES

Tous les lundis

*Pensez au compostage ! Pour toute information, contactez la mairie de Mer*



Semaines Paires						
Mois/Dates	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Jeudi	10 et 24	7 et 21	7 et 21	4 et 18	2, 16 et 30	13 et 27

**Rappel : si le ramassage tombe un jour férié - Pas de rattrapage**

**Des containers sont à votre disposition pour un meilleur tri et respect de l'environnement.**



### Respectons nos voisins !!!

Bruits de voisinage, brûlage des déchets verts : rappel...

Les bruits de voisinage sont de moins en moins supportés, et ceci à juste titre. (cf. Le Passeur 2002). Il peut s'agir tant des aboiements permanents de chiens, que des bruits d'appareils de bricolage ou de jardin.

Rappelons ici les horaires à respecter pour l'utilisation de ces appareils :

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi inclus) : de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30.

Les samedis : de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

De la même façon, la loi oblige chacun à entretenir ses parcelles de terrain dont les plantations peuvent provoquer des nuisances au voisinage.

La circulaire de la Préfecture précise que le brûlage des déchets verts des particuliers reste interdit en toute saison, mais peut être toléré sous certaines réserves (se renseigner en mairie). Il est préconisé de les déposer en déchetterie et le compostage individuel doit être privilégié.

Enfin, les animaux domestiques ne doivent en aucun cas divaguer sur la voie publique, de jour comme de nuit.

De même, s'ils aboient sans répit, faites-les TAIRE !

# Loisirs

## Solutions SUDOKU

6	1	2	8	7	4	9	3	5
5	4	8	3	2	9	1	6	7
3	7	9	6	5	1	4	2	8
7	6	1	2	3	8	5	4	9
2	8	3	4	9	5	6	7	1
4	9	5	7	1	6	3	8	2
8	5	7	1	6	3	2	9	4
9	2	6	5	4	7	8	1	3
1	3	4	9	8	2	7	5	6

Facile

3	5	1	9	4	6	8	2	7
7	4	8	3	2	5	9	6	1
6	2	9	7	1	8	3	4	5
1	3	5	4	6	7	2	8	9
9	6	7	2	8	1	4	5	3
4	8	2	5	9	3	7	1	6
2	1	6	8	7	9	5	3	4
8	9	3	1	5	4	6	7	2
5	7	4	6	3	2	1	9	8

Moyen

5	6	4	3	7	2	1	9	8
8	1	7	5	9	6	3	4	2
2	3	9	8	1	4	5	7	6
9	2	5	1	6	7	4	8	3
3	4	1	2	8	5	7	6	9
7	8	6	4	3	9	2	1	5
4	9	2	7	5	8	6	3	1
1	5	8	6	4	3	9	2	7
6	7	3	9	2	1	8	5	4

Difficile

8	7	6	9	2	5	3	4	1
3	4	2	8	1	6	7	9	5
9	1	5	3	7	4	6	2	8
4	3	9	6	8	1	5	7	2
5	6	7	2	4	9	8	1	3
1	2	8	7	5	3	4	6	9
7	9	1	5	6	8	2	3	4
6	8	4	1	3	2	9	5	7
2	5	3	4	9	7	1	8	6

Diabolique

# Jeux Nouvelles Grilles

1

	7		4				
		9		1	3		6
		6			5	3	7
	6		1	3			2
	1			8			3
5				9	2		8
3		7	2			1	
4			9	5		2	
					1		4

2

		2					9	
	9		4	6	5		2	
	7				2	8	1	
	8		1					7
		6		8		1		
9					6		5	
	4	7	3				8	
	1		5	9	4		7	
	2					4		

À vos crayons...

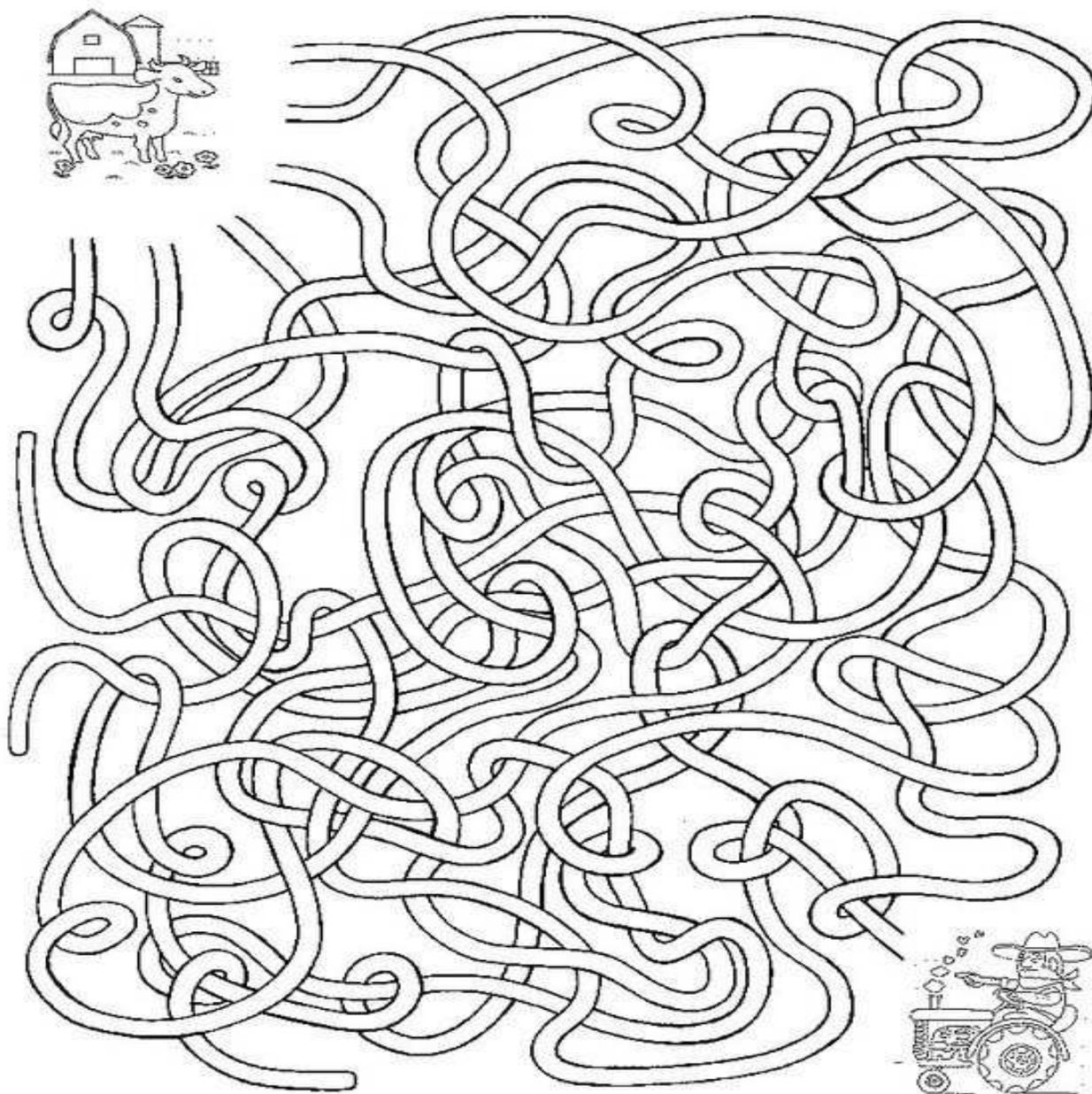
3

	9			8				
1	2		3			6	8	
6		8	1			5		
		4			1		5	
8								2
	6		5			7		
		7			2	9		6
	8	9			6		2	7
				1			4	

4

			1			8	4	5
4							7	
			4	6	3	2		
		9	6				2	
	5	7				4	6	
	6				9	5		
		4	7	1	6			
	9							8
6	1	2			5			

www.grilles-sudoku.com

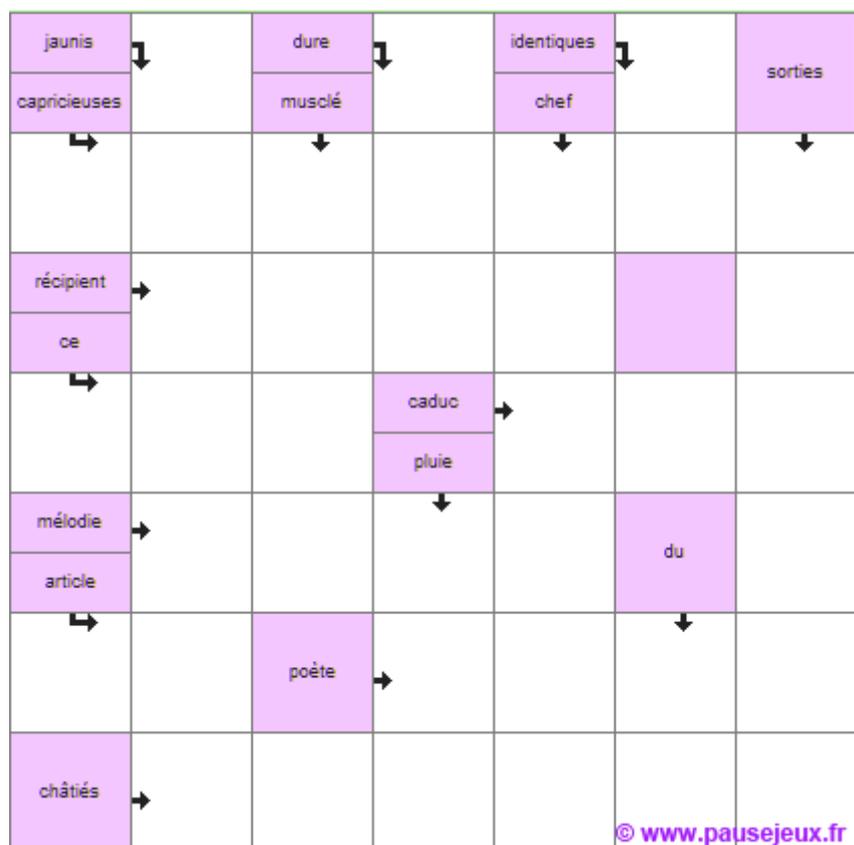


<http://www.mon-coloriage.com>

Aidez-moi à retrouver mon chemin ....

# Loisirs

## Mots fléchés



Découpez-moi  
et glissez-moi dans votre sac...  
Je peux vous être utile !

Mairie—20 bis, rue de la Mairie

41500 Muides-sur-Loire

Tél : 02-54-87-50-08 Fax : 02-54-87-01-25

Site: <http://www.muides.fr> E-mail: [mairie.muides@wanadoo.fr](mailto:mairie.muides@wanadoo.fr),

[accueil.mairie.muides@wanadoo.fr](mailto:accueil.mairie.muides@wanadoo.fr), [sg.mairie.muides@wanadoo.fr](mailto:sg.mairie.muides@wanadoo.fr)

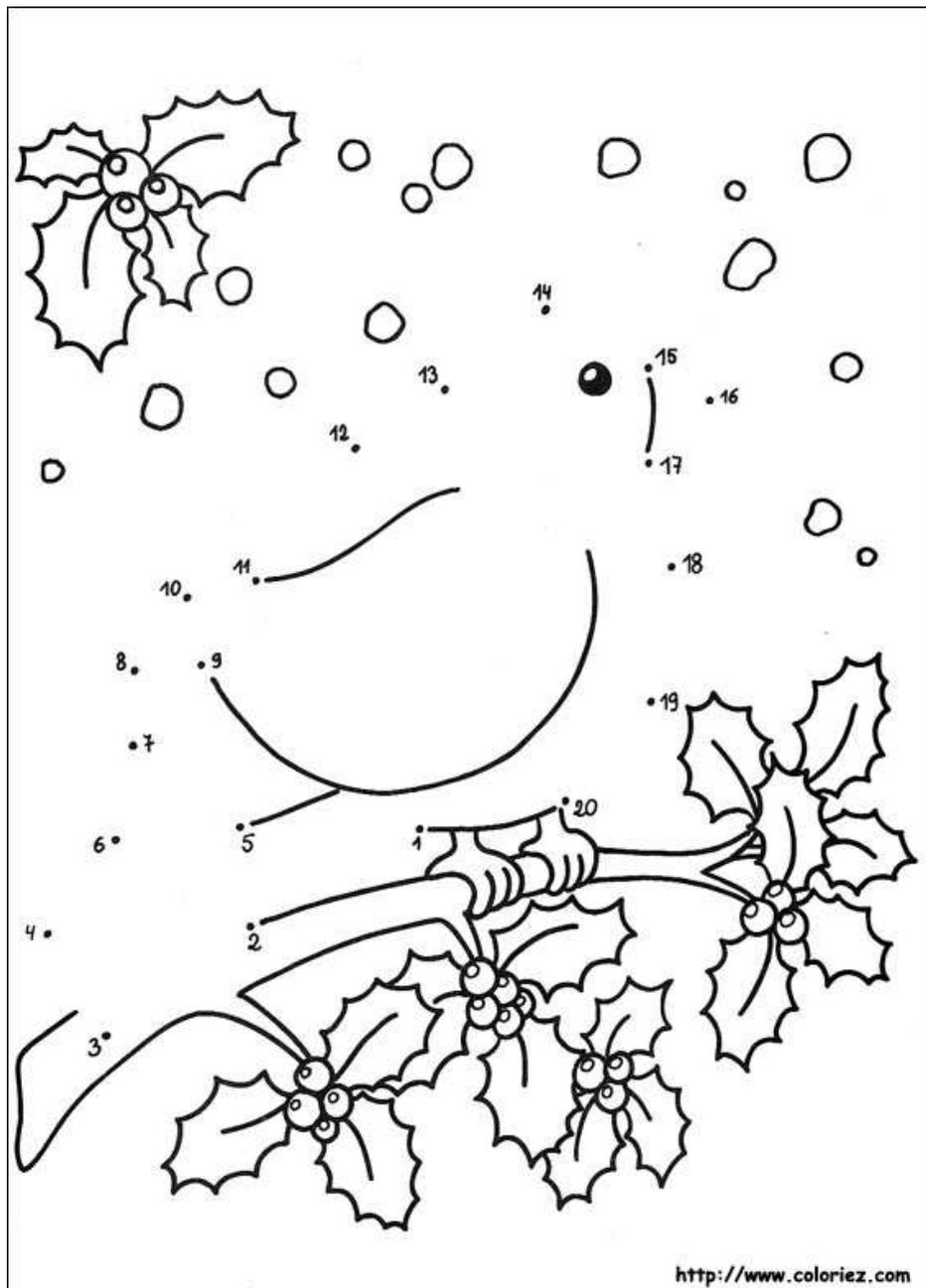
[mairiemuidesurba@orange.fr](mailto:mairiemuidesurba@orange.fr)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Samedi : 8h45-12h15

Vendredi : de 8h45 -12h15 et 14h00- 18h30

# Loisirs



## Quelques numéros utiles:

Eau potable—sté VEOLIA Tél. 0811-900-400

Bibliothèque municipale Tél. : 02.54.87.53.23

Ecole de Muides Tél. : 02.54.87.08.40

Cantine municipale : 02-54-87-00-36

Camping municipal Bellevue Tél. : 02.54.87.01.56

La Cressonnière Tél. : 02.54.87.05.52



Le passeur est imprimé  
sur du papier 100 % recyclé

*Directeur de la publication/édition : Bernard Clément - Comité de rédaction : Frédéric Orain,  
Maryline Garot, Olivier Lanoux et Alain Amiot. Merci aux correcteurs.*